



National Research
Council Canada

Conseil national de
recherches Canada

Conseil national de recherches du Canada (CNRC)

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025

L'honorable Mélanie Joly

Ministre de l'Industrie et ministre responsable de
Développement économique Canada pour les régions
du Québec



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, 2025

Numéro NR1-11F-PDF au catalogue

ISSN 2560-9254

Aussi disponible en anglais sous le titre : 2024-25 Departmental Results Report

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 du Conseil national de recherches Canada

Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message de la ministre](#)
- [Message du président](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle : Science et innovation](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

En un coup d'œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles du Conseil national de recherches Canada (CNRC) par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son [Plan ministériel pour 2024-2025](#).

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

Principales priorités

Le CNRC a cerné les principales priorités suivantes pour 2024-2025 :

- Changements climatiques et durabilité
- Santé et biofabrication
- Technologies numériques et quantiques
- Recherche fondamentale

Faits saillants pour le CNRC en 2024-2025

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 1 708 014 070 \$
- Personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) : 4 504,7

Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines du CNRC, veuillez consulter la [section Dépenses et ressources humaines](#) de son rapport complet sur les résultats ministériels.

Sommaire des résultats

Voici un résumé des résultats atteints par le ministère en 2024-2025 dans ses principaux secteurs d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle : Science et innovation

Dépenses réelles : 1 501 598 130 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 3 402,7

- **Avancement du savoir scientifique et technologique** : Le CNRC a réalisé d'importants progrès dans la recherche fondamentale et appliquée qui ont stimulé l'innovation dans les domaines de la science quantique, de l'intelligence artificielle (IA), de l'énergie propre et des matériaux avancés. Les scientifiques ont codéveloppé des circuits quantiques évolutifs, dirigé les efforts de sécurité de l'IA et permis des percées dans les capteurs de nouvelle génération et les réseaux sécurisés. Ces réalisations témoignent du leadership du CNRC en matière de recherche collaborative et de son engagement à renforcer les capacités nationales au moyen de programmes stimulants, de plateformes de recherche partagées et d'un soutien aux talents émergents.
- **Croissance des entreprises novatrices** : Le CNRC a renforcé l'écosystème d'innovation du Canada en permettant à des milliers de petites et moyennes entreprises (PME) d'accéder à des conseils et des services spécialisés ainsi qu'à du financement ciblé les appuyant dans la commercialisation de technologies et la prise d'expansion à l'échelle mondiale. Grâce à une collaboration accrue avec des partenaires publics et privés, le CNRC a aidé les entreprises à intensifier leurs activités de recherche-développement (R-D), à entrer dans de nouvelles chaînes de valeur et à accroître leur compétitivité. Ces efforts ont appuyé le développement industriel et la création d'emplois dans un éventail de secteurs prioritaires.
- **Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires** : Le CNRC a fourni des connaissances et des technologies fondées sur la science pour appuyer la prise de décisions du gouvernement et améliorer les résultats pour les Canadiens et Canadiennes. Les principales contributions comprenaient le développement d'outils basés sur l'IA pour les diagnostics et la sécurité des transports, la collecte et l'analyse de données environnementales pour soutenir les politiques d'adaptation aux changements climatiques et l'avancement des modèles prédictifs pour renforcer les normes nationales en matière d'infrastructure, comme la conception des ponts et la résilience aux incendies de forêt. Ces efforts ont renforcé l'utilisation efficace de données scientifiques et techniques validées pour éclairer les politiques gouvernementales et ont permis de répondre rapidement aux nouveaux défis.

Pour en savoir davantage sur la responsabilité essentielle [Science et innovation](#) du CNRC, veuillez consulter la section [Résultats : Nos réalisations](#) de son rapport sur les résultats ministériels.

Message de la ministre

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

Au cours de la dernière année, le CNRC et d'autres organismes du portefeuille fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique ont collaboré avec des partenaires gouvernementaux, universitaires et industriels pour soutenir la recherche et l'innovation qui répondent aux défis les plus pressants du Canada. Les travaux allaient de l'accélération de la transition vers l'énergie propre jusqu'à l'exploitation de l'IA pour la productivité des entreprises.

Guidé par son plan stratégique pour 2024-2029, le CNRC a apporté une importante contribution aux priorités nationales en faisant progresser la recherche et l'innovation pour surmonter ces défis. En 2024-2025, le CNRC a soutenu la transition vers des transports à faibles émissions de carbone en faisant progresser les systèmes de batteries de prochaine génération et l'aviation à hydrogène, en plus de renforcer les chaînes de valeur des semi-conducteurs et de la photonique au Canada grâce à une collaboration internationale. Le CNRC a également mis au point des technologies adaptées aux environnements extrêmes et des capacités avancées de drones dans le cadre de l'Initiative de lutte contre les véhicules aériens sans pilote dans le but de renforcer la résilience et la défense nationales. De même, l'organisme a permis de réaliser des percées canadiennes dans les technologies quantiques et l'application de l'IA pour stimuler la productivité industrielle, l'état de préparation de la défense et la conception durable. Les projets du CNRC ont fait progresser les priorités en matière de logement abordable, de sécurité alimentaire et d'infrastructure résiliente aux changements climatiques grâce à des normes et des outils pratiques. Dans le cadre de ces initiatives, le CNRC a continué d'élargir la recherche collaborative avec l'industrie et le milieu universitaire, et il a catalysé la recherche à incidence élevée grâce aux programmes Défi qui alimentent les percées technologiques et positionnent le Canada pour un succès à long terme.

Le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada (PARI CNRC) a aidé plus de 9 000 entreprises canadiennes à innover et à croître. En outre, il a soutenu plus de 23 000 emplois dans l'ensemble du pays. Grâce à des partenariats mondiaux renforcés, y compris des liens plus étroits avec des économies clés comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon, le CNRC a aidé les entreprises et le milieu de la recherche au Canada à accéder à de nouveaux marchés et à des débouchés mondiaux. Parallèlement, l'organisme a continué de promouvoir l'innovation inclusive en faisant progresser la recherche avec les communautés autochtones et en soutenant divers talents en début de carrière dans l'ensemble de ses programmes et de ses laboratoires.

Je vous invite à lire le présent rapport pour en apprendre davantage sur la façon dont le CNRC collabore avec des gens de tous les horizons et de toutes les régions, qu'elles soient urbaines ou rurales, pour faire du Canada un chef de file de l'économie mondiale.



L'honorable Mélanie Joly
Ministre de l'Industrie et ministre
responsable de Développement
économique Canada pour les régions du
Québec

Message du président

Au CNRC, le travail est guidé par un engagement profond envers l'excellence scientifique et l'innovation qui génèrent des résultats pour les Canadiens et Canadiennes. À titre de président, j'ai le privilège de constater directement le dévouement et l'ingéniosité qui alimentent chaque jour cette mission. En 2024-2025, nous avons continué à diriger avec détermination en travaillant en étroite collaboration avec l'industrie, le milieu universitaire et le gouvernement pour mener des activités de recherche et d'innovation qui améliorent la vie au Canada et contribuent à résoudre certains des défis les plus urgents du monde.

La dernière année a marqué le lancement de notre nouveau plan stratégique, qui oriente nos efforts dans une ère de changements mondiaux accélérés. Nous mettons l'accent sur la transition du Canada vers un avenir plus prospère, durable et technologiquement avancé. À cette fin, nous visons notamment à accélérer les solutions de technologies propres, de renforcer la résilience nationale grâce à l'innovation dans les domaines de la défense, de la santé, de la biofabrication et des minéraux critiques, et d'accroître le leadership en matière d'IA responsable et de technologies quantiques.

Les réalisations du CNRC cette année reflètent les grandes priorités du Canada. Grâce à des initiatives comme le [programme Défi « L'intelligence artificielle au service de la conception »](#), nous avons développé des outils numériques éthiques et à incidence élevée qui accéléreront l'innovation. En 2024, nous avons renforcé notre engagement envers les technologies numériques et quantiques en réorganisant nos capacités quantiques de pointe dans une nouvelle unité intégrée, le Centre de recherche en quantique et en nanotechnologies, ce qui a positionné le CNRC pour jouer un rôle central dans la [Stratégie quantique nationale du Canada](#). En ce qui concerne la défense et l'Arctique, nous avons commandé un simulateur de véhicule à la fine pointe de la technologie pour améliorer le rendement des véhicules militaires et de recherche dans des conditions extrêmes et ainsi renforcer la résilience et les capacités de défense du Canada.

Nous avons également continué à bâtir un organisme de recherche et d'innovation solide et tourné vers l'avenir à l'appui de l'industrie et des PME et de l'accélération de la croissance économique. Nous avons modernisé nos installations de recherche, amélioré notre infrastructure numérique et accru la sécurité et l'accessibilité en milieu de travail. Notre engagement envers le bien-être et l'équité au travail a contribué à l'embauche record d'étudiants et étudiantes et à la reconnaissance nationale de l'organisme à titre de l'un des meilleurs employeurs du Canada. Nous avons privilégié la réconciliation, l'inclusion et le développement du leadership afin de favoriser un milieu de travail plus représentatif et solidaire, ce qui a conduit à des recherches plus créatives et innovantes.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce au dévouement de notre effectif et à la force de nos collaborations. Nous demeurons résolus à surmonter les défis, à relever la barre de l'excellence en recherche et en innovation et à bâtir un Canada et un monde meilleurs grâce à notre travail. Je vous invite à lire le rapport pour en apprendre davantage sur les contributions du CNRC à cette vision au cours de la dernière année.



Mitch Davies
Président du CNRC

Résultats : Nos réalisations

Responsabilité essentielle et services internes

- [Responsabilité essentielle : Science et innovation](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle : Science et innovation

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignements sur les résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Faire croître et favoriser la prospérité du Canada au moyen de ce qui suit :

- entreprendre, appuyer et promouvoir la recherche-développement axée sur l'innovation;
- faire progresser la science fondamentale et l'excellence du Canada dans le domaine de la recherche à l'échelle mondiale;
- permettre au gouvernement, aux entreprises et aux communautés de la recherche d'accéder à l'infrastructure, aux services et à l'information scientifiques et technologiques; et
- appuyer la main-d'œuvre qualifiée et les capacités du Canada dans les domaines des sciences et de l'innovation.

Répercussions sur la qualité de vie

Le CNRC est un organisme fédéral de recherche et d'innovation dont la responsabilité principale est « la science et l'innovation » et qui permet l'innovation dans l'ensemble du [cadre de la qualité de vie](#).

L'étendue des services et de l'expertise des centres de recherche du CNRC appuie indirectement les domaines de la qualité de vie, notamment l'environnement, la santé et la société.

Le CNRC contribue plus directement au domaine de la « prospérité » et, en particulier, à l'indicateur de « l'investissement dans la recherche et le développement ». Son travail à titre de facilitateur et de collaborateur avec l'industrie soutient également le développement et la croissance des entreprises canadiennes, ce qui contribue à long terme à des indicateurs comme la « productivité ».

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la [responsabilité essentielle Science et innovation](#).

Tableau 1 : Avancement du savoir scientifique et technologique

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié au résultat Avancement du savoir scientifique et technologique au cours des 3 derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Le taux de citations des publications générées par le Conseil national de recherches du Canada par rapport à la moyenne mondiale	1,25	31 mars 2025	2022–2023 : 1,19 2023–2024 : 1,28 2024–2025 : 1,45
Nombre de publications scientifiques évaluées par les pairs	1 050	31 mars 2025	2022–2023 : 1 222 2023–2024 : 1 277 2024–2025 : 1 473
Nombre de brevets accordés au CNRC	100	31 mars 2025	2022–2023 : 104 2023–2024 : 166 2024–2025 : 99
Nombre de contrats de licence	35	31 mars 2025	2022–2023 : 46 2023–2024 : 39 2024–2025 : 46
Proportion de femmes dans la main-d'œuvre du Conseil national de recherches du Canada par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail au Canada	1,00	31 mars 2025	2022–2023 : 1,04 2023–2024 : 1,07 2024–2025 : 1,09
Proportion de personnes autochtones dans la main-d'œuvre du Conseil national de recherches du Canada par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail au Canada	0,77	31 mars 2025	2022–2023 : 0,63 2023–2024 : 0,74 2024–2025 : 0,77
Proportion de personnes racialisées dans la main-d'œuvre du Conseil national de recherches du Canada par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail au Canada	1,00	31 mars 2025	2022–2023 : 1,00 2023–2024 : 1,10 2024–2025 : 1,16
Proportion de personnes en situation de handicap dans la main-d'œuvre du Conseil national de recherches du Canada par rapport à la disponibilité moyenne sur le marché du travail au Canada	0,70	31 mars 2025	2022–2023 : 0,57 2023–2024 : 0,65 2024–2025 : 0,71

Tableau 2 : Croissance des entreprises novatrices

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié au résultat Croissance des entreprises novatrices au cours des 3 derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Pourcentage des clients en recherche et développement qui déclarent des retombées positives découlant de la collaboration avec le CNRC	90 %	31 mars 2025	2022–2023 : 89 % 2023–2024 : 84 % 2024–2025 : 95 %
Pourcentage de croissance des revenus des entreprises ayant des rapports avec le CNRC (CNRC Programme d'aide à la recherche industrielle – entreprises retenues)	20 %	31 mars 2025	2022–2023 : 35 % 2023–2024 : 35 % 2024–2025 : 33 %
Pourcentage de croissance du nombre d'emplois scientifiques et technologiques au Canada par l'entremise d'entreprises qui sont appuyées par le CNRC (CNRC Programme d'aide à la recherche industrielle – entreprises retenues)	10 %	31 mars 2025	2022–2023 : 21 % 2023–2024 : 21 % 2024–2025 : 13 %
Revenus provenant des clients et des collaborateurs	82,0 M\$	31 mars 2025	2022–2023 : 84,7 M\$ 2023–2024 : 67,1 M\$ 2024–2025 : 69,5 M\$

Tableau 3 : Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Le tableau 3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié au résultat Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires au cours des 3 derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Revenus provenant des ministères fédéraux	80,0 M\$	31 mars 2025	2022–2023 : 80,4 M\$ 2023–2024 : 93,1 M\$ 2024–2025 : 103,9 M\$
Nombre de publications scientifiques évaluées par les pairs copubliées avec d'autres ministères fédéraux	60	31 mars 2025	2022–2023 : 62 2023–2024 : 75 2024–2025 : 68

La [section Résultats de l'infographie du CNRC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire de programmes.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à la Science et innovation en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel du CNRC pour l'exercice. Remarque : Le CNRC a utilisé son outil d'IA générative interne (Zone IA) pour la génération de certains contenus inclus dans le présent rapport. Tout contenu généré par l'IA a été révisé et validé par des humains.

Résultat ministériel 1 : Avancement du savoir scientifique et technologique

En 2024-2025, le CNRC a continué de faire progresser la recherche dans des domaines prioritaires pour le Canada et il a atteint ou dépassé tous les objectifs de rendement, sauf une exception. Il a dépassé les objectifs en matière de publications à comité de lecture et d'accords de licence et a raté l'objectif de délivrance par un seul brevet, ce qui reflète la force continue de l'innovation. L'influence croissante du CNRC sur la communauté mondiale de la recherche est démontrée par une augmentation du nombre de citations qui a une fois de plus dépassé l'objectif annuel. En interne, le CNRC a favorisé un environnement de recherche plus inclusif, avec une représentation accrue de la main-d'œuvre pour tous les groupes en quête d'équité.

Résultats obtenus

Stimuler l'innovation grâce aux initiatives en science et technologies quantiques

La science quantique recèle un immense potentiel de percées transformatrices, et le CNRC est déterminé à exploiter son expertise scientifique et ses partenariats de collaboration pour faire progresser ce domaine en évolution rapide.

Conformément aux objectifs de la Stratégie quantique nationale du Canada — qui vise à renforcer le leadership du pays en science quantique en unissant le gouvernement, le milieu universitaire et l'industrie pour faire progresser les technologies quantiques —, la recherche du CNRC sur les circuits quantiques photoniques programmables représente un grand pas en avant. Les chercheurs et chercheuses, dont la lauréate de la bourse de recherche postdoctorale Luise et Gerhard Herzberg du CNRC de 2025, ont créé une plateforme évolutive pour le traitement de l'information quantique basée sur des photons ultrarapides. L'architecture a permis d'exécuter 362 opérations quantiques hautement stables et exactes sur un maximum de 8 dimensions, soit un bond significatif en termes de portée opérationnelle et de stabilité par rapport aux systèmes précédents. Cette avancée met en évidence le leadership croissant du Canada dans les technologies quantiques de prochaine génération ayant un potentiel réel.

Le CNRC, en collaboration avec l'Université d'Ottawa, a également mis au point un modèle d'apprentissage profond, PRUNe, qui relie l'imagerie quantique et les réseaux neuronaux pour relever des défis, comme les fluctuations quantiques et les défis environnementaux.

L'Initiative de recherche et de développement en quantique (IRDQ) du CNRC fait progresser les collaborations en recherche et innovation quantiques à l'échelle du gouvernement, ce qui renforce le

leadership fédéral dans le domaine quantique. L'IRDQ favorise l'innovation intersectorielle, comme l'atelier offert en juin 2024 à plus de 90 personnes venant de divers ministères fédéraux.

Fort de cet élan, le CNRC a coorganisé l'International Conference on the Physics of Semiconductors (congrès international sur la physique des semi-conducteurs) de concert avec l'Université d'Ottawa et l'Université Carleton. Le congrès, axé sur les progrès des technologies quantiques, a attiré plus de 500 personnes du monde entier. En permettant à des spécialistes de mettre leurs idées en commun et de collaborer sur l'avenir de la recherche quantique, le congrès a soutenu la Stratégie quantique nationale du Canada et son objectif de développer les technologies, les entreprises et les talents dans le domaine des technologies quantiques.

Le CNRC fait également progresser plusieurs programmes Défi, des initiatives stratégiques conçues pour s'attaquer aux problèmes les plus critiques du Canada. Ces programmes rassemblent des équipes dynamiques et intersectorielles issues du milieu universitaire, de l'industrie et du gouvernement pour accélérer le développement et l'application des technologies quantiques dans de multiples secteurs :

- Le [programme Défi « Internet des objets : capteurs quantiques »](#), qui vise à faire progresser les technologies quantiques en collaboration avec les PME, a vu le lancement de 6 nouveaux projets dans le cadre d'un appel conjoint du CNRC et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada au titre du programme Alliance. Parmi les points saillants du programme, il convient de mentionner le partenariat avec l'Université de l'Alberta et un partenaire de l'industrie pour la mise au point d'une détection quantique aéroportée à distance servant à détecter les fuites de méthane des pipelines. Les projets se concentrent collectivement sur des domaines clés, comme la métrologie quantique, l'imagerie et les semi-conducteurs à l'appui de la découverte scientifique et des futures applications commerciales;
- Le [programme Défi « Informatique quantique appliquée »](#) a permis au CNRC de lancer 11 nouveaux projets de recherche et d'innovation visant à mettre au point des algorithmes quantiques qui soutiennent la résolution de problèmes dans le monde réel. Ces projets, menés en partenariat avec l'industrie, le milieu universitaire et le gouvernement, visent à accélérer l'innovation et à appliquer l'informatique quantique aux besoins pratiques du secteur public;
- Le [programme Défi « Réseaux sécurisés à haut débit »](#) a lancé 9 nouveaux projets en 2024-2025, auxquels ont participé 31 partenaires. Ces projets ont permis de faire progresser des technologies, comme les communications optiques par satellite, la photonique, les communications quantiques et la métrologie des réseaux. Parmi les faits saillants du programme, il convient de mentionner l'élaboration par l'Université Carleton d'un banc d'essai servant à concevoir des constellations de satellites, ainsi que le système piloté par l'IA du CNRC et de l'Université d'Ottawa visant à prédire la turbulence atmosphérique pour améliorer le contrôle des dispositifs quantiques;
- Le [programme Défi « L'intelligence artificielle au service de la conception »](#) a soutenu 10 nouveaux projets collaboratifs de R-D, y compris des travaux menés de concert avec l'Université Simon Fraser sur la synthèse du mouvement. L'une des principales réalisations a été la publication dans Nature d'un modèle d'IA générative pour de nouveaux matériaux à base de pérovskite ayant des applications technologiques propres;

- Le Centre de collaboration CNRC-Université de Waterloo a lancé 5 projets à l'intersection de l'IA, de la cybersécurité et des soins de santé qui ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel d'offres national concurrentiel;
- Le [programme de soutien aux grappes Intelligence artificielle au service de la logistique](#) a réuni 30 collaborateurs en vue d'explorer les innovations logistiques basées sur l'IA, dont la mobilité intelligente, la cybersécurité, l'optimisation des itinéraires et la sécurité des drones. Le programme a notamment mis au point un système pour tester en conditions réelles de grands essais de drones.

Ces initiatives reflètent l'engagement du CNRC non seulement à renforcer la position du Canada dans les technologies quantiques et numériques, mais aussi à créer des écosystèmes de collaboration qui transforment la recherche de pointe en avantages nationaux.

Faire progresser la découverte de l'IA et les technologies numériques percutantes

Le CNRC fait progresser l'IA et les technologies numériques, qui sont à la fois commercialement viables et socialement responsables. En tenant compte des possibilités et des risques associés à ces technologies, le CNRC contribue à l'élaboration de politiques judicieuses pour leur utilisation responsable dans un large éventail de secteurs, dont la défense, la fabrication, l'automobile et l'aérospatiale. Cette approche intégrée permet d'harmoniser le progrès technologique avec les valeurs canadiennes et de favoriser l'innovation éthique et le potentiel de transformation.

En novembre 2024, Innovation, Sciences et Développement économique Canada a lancé l'Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle, le CNRC y dirigeant les principaux efforts de recherche fédéraux sur la sécurité et la cybersécurité de l'IA. Réalisés en collaboration avec des partenaires internationaux, les travaux du CNRC complètent les initiatives en cours de l'Institut canadien de recherches avancées et des instituts nationaux d'IA.

En 2024-2025, le CNRC a contribué aux réseaux mondiaux de sécurité de l'IA en se concentrant sur des domaines tels que l'évaluation de modèles multilingues, l'atténuation des risques dans les systèmes d'IA et la détection de l'hypertrucage. Ce travail est essentiel pour promouvoir le développement sûr et fiable des technologies d'IA au Canada.

En s'appuyant sur ces bases, les projets dirigés par le CNRC ont également abordé les risques émergents posés par l'IA générative, y compris les outils de détection du contenu généré par l'IA pour aider à atténuer les menaces à la sécurité et à contrer la désinformation. Parallèlement, le CNRC fait progresser les applications de l'IA centrée sur l'humain dans des secteurs prioritaires, comme les services d'immigration et d'établissement du Canada. Ces solutions visent à améliorer la prestation de services tout en protégeant les populations vulnérables, ce qui souligne l'engagement du CNRC à l'égard d'une IA éthique et socialement bénéfique.

En 2024-2025, le [programme Défi « L'intelligence artificielle au service de la conception »](#) a lancé 10 nouveaux projets collaboratifs pour repousser les limites de l'IA tout en favorisant une utilisation éthique en sciences et en génie. L'un de ces projets explore des moyens d'améliorer la façon dont l'IA soutient la conception scientifique en mettant l'accent sur la réduction des préjugés, comme les stéréotypes et les préjugés sexistes, afin que les technologies reflètent mieux les principes d'équité et d'inclusion.

Le CNRC a également élargi son infrastructure de recherche axée sur l'IA en installant 2 laboratoires autonomes à son installation de recherche sur les matériaux de pointe à Mississauga. Ces plateformes utilisent l'apprentissage automatique pour accélérer la découverte de nouveaux matériaux constitutifs des batteries et le développement de méthodes de traitement plus efficaces, ce qui aidera le Canada à réduire sa dépendance à l'importation de minéraux critiques. Soutenues par l'Initiative sur les matériaux critiques pour les batteries du CNRC et développées en collaboration avec Ressources naturelles Canada et des partenaires de l'industrie, ces plateformes démontrent la puissance de l'IA pour accélérer l'innovation durable dans le secteur de l'énergie propre du Canada.

Fort de ces travaux, le CNRC utilise l'IA générative pour accélérer la recherche dans des domaines à incidence élevée, comme la santé et l'énergie. En collaboration avec des universités et des partenaires de recherche, les équipes font progresser la recherche sur les vaccins contre le cancer et développent des matériaux synthétiques de remplacement pour réduire la dépendance aux minéraux critiques utilisés dans les batteries et les panneaux solaires. Ils soutiennent également le développement plus rapide d'outils d'IA en améliorant les systèmes informatiques et de données, tout en contribuant à faire progresser des domaines, tels que les soins de santé personnalisés et les technologies appuyant le vieillissement à domicile.

Transformer la recherche, l'industrie et la défense grâce à l'IA

Le CNRC est à l'avant-garde des avancées en matière d'IA grâce à ses efforts de recherche appliquée dans de nombreux secteurs. À l'aide de collaboration stratégique dans le domaine de l'IA appliquée et de l'analyse des données, le CNRC contribue à transformer les industries de l'automobile et de l'aérospatiale en faisant progresser l'automatisation industrielle et la fabrication intelligente.

L'une de ses réussites notables est la commercialisation de la technologie AI-SLAM pour la fabrication additive laser par [Braintoy](#) (en anglais seulement), une PME canadienne. Déployée par les partenaires industriels [Apollo](#) et [BCT](#) (en anglais seulement), cette technologie rationalise les processus de production et améliore l'efficacité dans les environnements industriels réels.

Dans le cadre d'une collaboration entre le Canada et l'Allemagne, le CNRC a mis au point un [système d'imagerie par ultrasons alimenté par l'IA pour améliorer la qualité de l'assemblage des véhicules](#) en détectant les défauts cachés. L'organisme a également collaboré avec l'Université McGill et des partenaires de l'industrie pour améliorer l'exactitude et l'efficacité de [l'impression 3D à l'aide de la surveillance des processus basée sur l'IA](#) (en anglais seulement). Ces innovations améliorent la qualité de fabrication et la productivité.

Au-delà de l'industrie, l'IA révolutionne également les opérations militaires et civiles. Le CNRC, plus particulièrement, a appuyé Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) et les Forces armées canadiennes dans leurs efforts pour améliorer les opérations menées dans l'Arctique. Les scientifiques utilisent l'IA pour concevoir des structures intelligentes capables d'adapter leur forme à leur environnement. Il est ainsi possible d'économiser du carburant et de mieux faire fonctionner l'équipement dans des endroits difficiles, comme l'Arctique. Cela montre comment l'IA peut fournir des solutions pratiques dans des conditions exigeantes et imprévisibles.

Développer la prochaine génération de systèmes et de technologies de pointe

L'IA transforme le paysage des systèmes et des technologies avancées et permet une innovation, une précision et une adaptabilité accrues dans des secteurs tels que la fabrication, la conception et la défense. Le CNRC est à l'avant-garde de cette transformation en collaborant étroitement avec le milieu universitaire et l'industrie pour repousser les limites du progrès technologique.

Dans le domaine de la fabrication intelligente et des matériaux, les innovations dirigées par le CNRC améliorent l'efficacité et ouvrent la voie à de nouvelles capacités :

- **Soudage de cobots pour l'atelier** : Les cobots sont des robots collaboratifs conçus pour travailler avec les gens. En collaboration avec l'École Polytechnique de Montréal et des partenaires de l'industrie, le [Groupe de R-D industrielle METALtec](#) a lancé un sous-système de cobots de soudage intelligent. Conçu pour travailler en toute sécurité aux côtés des humains, ce système augmente la vitesse et l'exactitude de la fabrication et permet aux travailleurs et travailleuses de se consacrer à des tâches plus complexes. Des modèles alimentés par l'IA et une base de données de paramètres de soudage améliorent davantage la précision.
- **Innovation optique** : Des scientifiques du CNRC ont mis au point une méthode permettant d'imprimer en 3D des lentilles en polymère de haute qualité et sans couches visibles, une réussite reconnue dans [Optica](#) et d'[autres publications](#) (en anglais seulement).
- **Tissus de nouvelle génération** : En collaboration avec Integran Technologies Inc., le CNRC a appuyé le lancement d'un système de [système de fabrication de nanocomposites rouleau à rouleau](#) pour des tissus avancés aux propriétés ajustables, en vue d'applications commerciales dans les domaines de l'aérospatiale, de l'espace et de la défense.
- **Alliages avancés pour les secteurs émergents** : Le CNRC a également introduit un [nouveau procédé de production d'alliages à haute entropie](#) (en anglais seulement) avec un contrôle précis de la composition qui ouvre la voie à l'innovation dans les domaines de l'énergie propre, de la défense et de la fabrication de pointe.

Dans le secteur minier, le CNRC a élargi ses outils d'analyse prédictive pour évaluer dans quelle mesure les résidus miniers peuvent capter naturellement le carbone, comme le souligne une [récente étude environnementale positive](#) de Troilus Gold Corp. Les résultats ont montré une faible acidité et de fortes propriétés neutralisantes dans les zones minéralisées, ce qui soutient le potentiel de capture du carbone.

Fort de ce succès, le CNRC applique maintenant ces outils à d'autres sites miniers afin de mieux estimer leur potentiel de minéralisation en carbone et de contribuer à améliorer le rendement environnemental et économique des futures opérations minières.

Le CNRC a réalisé d'autres percées dans des domaines comme les fibres optiques, les revêtements optiques, les sources d'énergie pour les batteries à longue durée, les petits satellites, les lasers avancés et les transistors à rendement élevé. Parmi les faits saillants, mentionnons la collaboration avec l'Université de Waterloo dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle conception de réseaux de communication quantique qui pourrait permettre à plusieurs utilisateurs de partager des informations en toute sécurité en même temps. La recherche, publiée dans [EPJ Quantum Technology](#) (en anglais

seulement), montre comment les scientifiques du CNRC contribuent à façonner l'avenir des communications sécurisées.

Dans le domaine de l'aérospatiale, le CNRC a franchi une étape clé en intégrant la technologie de détection et d'évitement dans les hélicoptères autonomes. Cette avancée améliore considérablement la sécurité et l'efficacité opérationnelle des systèmes aériens sans pilote. Dans le cadre des efforts visant à améliorer la sécurité nationale, le CNRC a également lancé l'Initiative de lutte contre les véhicules aériens sans pilote, qui comprend la mise au point d'un banc d'essai de neutralisation des véhicules aériens sans pilote et de drones intercepteurs pour aider à protéger l'espace aérien canadien contre les menaces.

Grâce à ces efforts multidimensionnels, le CNRC ouvre la voie à des systèmes avancés et fiables qui répondent aux exigences changeantes de l'industrie moderne, de l'infrastructure et de la sécurité nationale.

Accélérer les découvertes grâce à une infrastructure astronomique avancée

Le CNRC est à l'avant-garde de l'avancement de la recherche astronomique grâce à une technologie de pointe et à des outils sophistiqués de gestion et d'analyse des données.

L'une de ses principales initiatives est la mise à niveau en cours du radiotélescope ALMA (Atacama Large Millimeter/Submillimeter Array). Le CNRC y met au point un système de traitement du signal numérique de prochaine génération pour remplacer le corrélateur central. Ce nouveau système combinera les signaux des 66 antennes d'ALMA pour générer des images à haute résolution des phénomènes célestes, ce qui améliorera considérablement la vitesse d'observation et la portée scientifique du télescope. Maintenant que l'installation d'intégration est prête et que le refroidissement liquide a été mis à l'essai avec succès sur le serveur TeraBox, la technologie du CNRC repoussera les limites d'accomplissement d'ALMA.

À l'aide d'une technologie composite de pointe, le CNRC construit des structures paraboliques novatrices pour l'[Observatoire canadien de l'hydrogène et détecteur de transitoires radio \(CHORD\)](#) et crée des emplois dans ses installations du bassin du lac White, en Colombie-Britannique. Une fois terminé, CHORD comportera 640 antennes paraboliques et sera un outil puissant pour comprendre l'origine et l'évolution des champs magnétiques dans l'univers, un problème cosmologique encore non résolu. Il localisera également des milliers de sursauts radio rapides, soit de courts sursauts de lumière radio qui ne durent que quelques millisecondes, ce qui fournira de nouvelles informations sur leur nature et leur potentiel en tant qu'outils d'exploration de l'univers.

Le CNRC continuera de gérer et d'exploiter l'une des plateformes scientifiques numériques les plus puissantes au monde pour l'astronomie à forte intensité de données, le Centre canadien de données astronomiques (CCDA). À l'heure actuelle, le CCDA héberge plus de 3 pétaoctets de données provenant de plus de 200 télescopes, ce qui offre aux chercheurs et chercheuses du monde entier un environnement ouvert et infonuagique pour l'analyse de données à grande échelle. Avec le lancement du télescope spatial Euclid par l'Agence spatiale européenne, le CCDA gère désormais de vastes archives de données visant à percer les mystères de la matière et de l'énergie noires. Les astronomes au Canada peuvent ainsi conserver l'accès à un large éventail de longueurs d'onde d'observation et à une infrastructure de recherche de pointe.

De plus, le CCDA joue un rôle clé dans la préparation du Réseau d'un kilomètre carré (SKA), un radiotélescope de nouvelle génération qui sera le plus grand et le plus puissant au monde. Dans le cadre de cet effort, le CCDA aide à développer le nœud canadien du réseau des centres régionaux du SKA qui permettra aux astronomes de traiter et d'analyser les données du SKA à l'aide de postes de travail normalisés. Le CCDA soutient également la recherche à grande échelle et à forte intensité de données en astronomie et en astrophysique en collaborant étroitement avec les universités canadiennes pour fournir au public un accès aux données de l'ancien Relevé de l'espace et du temps à l'Observatoire Vera C. Rubin.

Façonner l'avenir des étalons de mesure

À titre d'institut national de métrologie du Canada, le CNRC continue de jouer un rôle central dans l'établissement de normes de mesure fiables et précises qui profitent à la société, à l'économie et à l'environnement. En 2024-2025, le CNRC a dépassé ses objectifs en matière de services de mesure, ce qui a renforcé son leadership en matière d'exactitude scientifique et d'innovation technologique.

L'un des domaines d'intérêt a été l'élaboration de normes de mesure pour les technologies nouvelles et émergentes, en particulier dans le domaine en plein essor de la science quantique.

Le Centre de recherche en métrologie du CNRC a réalisé des progrès remarquables dans le domaine de la surveillance de l'environnement. Le centre de recherche a mis au point une nouvelle méthode de mesure du carbone noir qui fonctionne sans nécessiter d'étalonnage répété, ce qui rend le suivi plus facile et plus fiable. Il a également construit un prototype d'instrument servant à mesurer la façon dont la lumière du soleil est absorbée, puis diffusée sur l'ensemble du spectre solaire. Ces outils permettront d'améliorer les modèles climatiques et de soutenir les progrès dans les domaines des énergies renouvelables et de la recherche atmosphérique. Par ailleurs, les améliorations apportées aux techniques de laboratoire spécialisées aident les scientifiques à mesurer les minéraux critiques avec davantage de précision, ce qui est important pour assurer une extraction efficace des ressources et soutenir les technologies propres qui en dépendent.

Dans le domaine de la mesure du temps, le CNRC contribue aux efforts internationaux visant à redéfinir la seconde du SI (Système international d'unités), qui est la norme mondiale pour mesurer le temps. Son horloge optique à base de strontium a récemment été [acceptée par le Bureau international des poids et mesures pour le pilotage futur de l'heure internationale](#) (en anglais seulement). Il s'agit de la première horloge ionique à obtenir ce statut, un accomplissement qui souligne l'important rôle du Canada dans l'avancement de la mesure précise du temps.

Résultat ministériel 2 : Croissance des entreprises novatrices

Le CNRC joue un rôle clé en aidant des entreprises canadiennes novatrices à commercialiser leurs idées, au pays comme à l'étranger. En 2024-2025, le PARI CNRC a dépassé ses objectifs en matière de revenus et de croissance du nombre d'employés et employées parmi les entreprises soutenues, ce qui souligne sa contribution continue à l'innovation et au développement économique du Canada. Bien que les équipes de recherche du CNRC soient demeurées actives dans le soutien aux clients de l'industrie, l'organisme n'a pas atteint son objectif de revenus auprès de ces clients pour une deuxième année. Le groupe a toutefois généré davantage de

revenus par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, les revenus du CNRC ont augmenté, reflétant une contribution croissante à la recherche pour les partenaires fédéraux.

Le CNRC continue d'offrir une grande valeur ajoutée à ses clients : 95 % des personnes interrogées ont déclaré avoir bénéficié d'avantages peu de temps après l'achèvement du projet.

Résultats obtenus

Relier la recherche et l'industrie pour transformer le paysage de l'innovation au Canada

Le PARI CNRC, pierre angulaire du paysage de l'innovation au Canada depuis plus de 75 ans, continue d'appuyer les PME canadiennes en leur offrant des conseils, du financement et des liens inestimables. Le PARI CNRC a travaillé avec 9 187 entreprises en étroite collaboration avec des centres de recherche et des partenaires, ce qui a permis de soutenir 23 208 emplois et de fournir 393,1 millions de dollars à 3 136 PME pour les aider à commercialiser de nouveaux produits et services et à favoriser la croissance.

Le financement comprenait 76 millions de dollars à 72 PME de pointe dans le cadre du programme de contributions de grande valeur du CNRC, qui offre des conseils stratégiques opérationnels et techniques, ainsi qu'un soutien financier pouvant atteindre 10 millions de dollars pour aider les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion, à pénétrer de nouveaux marchés et à entreprendre des projets de R-D qui peuvent générer des avantages substantiels pour le Canada. Au total, le PARI CNRC a fourni 28 129 services consultatifs pour aider les entreprises à prendre des décisions éclairées et à stimuler une croissance durable.

Esri Canada, par exemple, a tiré parti du financement du PARI CNRC pour son projet révolutionnaire de mobilité SMART (Spatial Modelling Analytics & Real-time Tracking), qui réduit la congestion routière urbaine jusqu'à 15 %. Cette collaboration a positionné l'entreprise comme un chef de file mondial en matière de solutions de mobilité intelligente et souligne le rôle central du Canada dans la promotion des technologies urbaines durables à l'échelle mondiale.

En 2024-2025, le PARI CNRC a fait d'importants progrès en élargissant sa gamme de programmes et en lançant des programmes spécialisés en IA et en technologies propres. Grâce à l'investissement de 100 millions de dollars sur 5 ans annoncé dans le budget de 2024, le PARI CNRC a conçu et lancé le volet Assistance IA, qui profitera à l'industrie canadienne en augmentant la compétitivité et la capacité d'innovation des bénéficiaires grâce au développement et au déploiement accélérés de l'IA. Au cours de la première année du volet, plus de 325 projets ont été lancés pour aider les PME canadiennes innovantes à développer et à déployer de nouvelles solutions fondées sur l'IA axées sur l'IA générative et l'apprentissage profond.

En juin 2024, le gouvernement du Canada a annoncé que les programmes de Technologies du développement durable Canada (TDDC) seraient transférés au CNRC. Les activités de transition, qui se sont déroulées tout au long de l'année 2024-2025, ont engendré l'intégration réussie de 54 membres du personnel et l'élaboration d'un nouveau volet du PARI CNRC, Technologies propres. Ce volet vise à aider les PME à élaborer et à commercialiser des solutions technologiques propres et à renforcer l'économie du Canada tout en contribuant de manière significative aux objectifs climatiques nationaux.

Afin de renforcer davantage la compétitivité des PME, le PARI CNRC a mis sur pied l'équipe Renseignements commerciaux et techniques (RCT) en 2024-2025. Créée pour identifier les marchés cibles, les technologies stratégiques et les opportunités de la chaîne de valeur, RCT a réuni une équipe de spécialistes, finalisé un plan de recherche complet et lancé des projets clés. Ces efforts visent à améliorer l'offre de services du PARI CNRC et à mieux harmoniser le soutien avec les possibilités de croissance à fort potentiel pour les PME canadiennes.

Le CNRC a également accru son soutien aux PME prometteuses. En 2024-2025, il a mené 409 projets techniques et de R-D d'une valeur de 43,3 millions de dollars auprès de 239 PME clientes, ce qui représente une augmentation de 26 % des activités et de la mobilisation auprès des PME canadiennes par rapport à l'année précédente. Ces partenariats ont aidé les entreprises à intégrer de nouvelles technologies, à améliorer leur compétitivité et à favoriser le développement économique durable du Canada. Parallèlement, le CNRC s'est concentré sur l'identification des besoins critiques en matière d'innovation dans les chaînes de valeur stratégiques pour la prospérité et la sécurité socioéconomiques du Canada.

Accélérer l'innovation en matière de transport à faibles émissions de carbone et d'énergie propre

À l'appui de l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de 2030 et de celui à plus long terme de carboneutralité d'ici 2050 du Canada, le besoin de technologies plus propres dans les secteurs clés devient de plus en plus urgent. Le CNRC soutient cette transition en élaborant des solutions durables qui réduisent la consommation d'énergie et les émissions tout en améliorant le rendement.

Dans le domaine de l'aérospatiale, le CNRC a collaboré avec Pratt & Whitney Canada de RTX et l'Innovative Vehicle Institute pour développer une unité de charge mobile bidirectionnelle haute tension de pointe pour le projet de démonstrateur de vol hybride électrique RTX. Ce chargeur à la fine pointe de la technologie, capable de fournir jusqu'à 280 kW et 1 500 volts, s'aligne sur les normes émergentes des systèmes de recharge de mégawatts et prend en charge la demande croissante d'énergie haute tension dans les systèmes d'aviation électriques et hybrides électriques.

Dans le cadre de son [programme Défi « Matériaux pour combustibles propres »](#), le CNRC a mis au point des technologies pour aider à transformer le dioxyde de carbone en produits utiles et soutenir la production d'hydrogène propre. Les scientifiques ont mis au point de nouveaux matériaux pour capturer et convertir le CO₂ en monoxyde de carbone et en éthylène, et ont testé des options prometteuses pour la mise à l'échelle. Le programme a également travaillé avec l'entreprise canadienne [Next Hydrogen](#) (en anglais seulement) pour améliorer les catalyseurs de l'électrolyse de l'eau, un processus clé pour produire de l'hydrogène propre. Au total, le programme a soutenu 24 collaborations de recherche parmi le milieu universitaire, l'industrie et des partenaires internationaux afin d'accélérer la transition vers une énergie à faibles émissions de carbone.

Dans le domaine de l'agriculture, le CNRC a mis au point et testé des matériaux composites légers pour l'équipement agricole à émission zéro. Ces matériaux améliorent la durabilité tout en aidant à réduire les émissions des équipements lourds, ce qui soutient l'adoption de pratiques agricoles à faible émission de carbone.

L'un des projets de transport les plus remarquables, CLIP Glazings, a fait participer 7 entreprises au remplacement des fenêtres en verre classiques de véhicules par des solutions en polymère plus légères et durables. Enduits à l'aide de techniques innovantes, comme le dépôt chimique en phase vapeur

amélioré par plasma et la pulvérisation cathodique magnétron, ces nouveaux matériaux offrent la même protection tout en étant 50 % plus légers. Cela contribuerait à réduire la consommation de carburant et les émissions de GES de jusqu'à 160 000 tonnes par an. Les applications potentielles de cette innovation dans les secteurs de l'automobile, de la marine et de l'aérospatiale renforcent également la chaîne d'approvisionnement nord-américaine pour le vitrage durable.

Alimenter les initiatives de technologie durable

En 2024-2025, le [programme Fabrication de pointe](#) du CNRC a lancé de nouveaux projets de collaboration avec des universités et des industries canadiennes pour faire progresser les technologies propres, la fabrication intelligente et les composants à haut rendement. Ces efforts visent à améliorer les systèmes de stockage d'énergie, les solutions légères et le rendement aérodynamique dans des secteurs clés.

Plusieurs autres projets de fabrication de pointe ont apporté des améliorations pratiques à l'industrie :

- des procédés optimisés d'extrusion d'aluminium, en collaboration avec l'École de technologie supérieure, ont permis de produire des alliages d'aluminium plus robustes, résistants à la corrosion et légers pour le transport et les utilisations structurelles;
- les technologies de manipulation mobile autonome ont permis des systèmes de fabrication flexibles utilisant des robots mobiles, ce qui aide les usines à s'adapter à l'évolution des besoins de production et à réduire les temps d'arrêt;
- l'amélioration de l'adaptabilité de la production, en collaboration avec l'Université de Guelph, a favorisé des environnements de fabrication plus réactifs, plus efficaces et produisant peu de déchets;
- le développement de nouvelles techniques de fabrication de composants aérospatiaux composites, métalliques et hybrides, dont l'automatisation du soudage thermoplastique et l'usinage robotisé de pièces en aluminium;
- les revêtements protecteurs à haut rendement pour les trains d'atterrissage d'avions, développés en collaboration avec l'École de technologie supérieure et l'Université Concordia, offrent une solution de rechange plus sûre au chrome hexavalent et une meilleure résistance à la corrosion;
- un système de production cyberphysique, développé avec l'Institut Fraunhofer d'Allemagne, intègre des outils de fabrication numériques et physiques pour améliorer la précision et l'efficacité de processus, comme le soudage par friction-malaxage et le formage à chaud.

L'innovation numérique demeure une priorité essentielle pour le CNRC. En 2024-2025, le Centre de recherche en aérospatiale a perfectionné les technologies de jumeau numérique pour soutenir une maintenance plus intelligente et réduire les coûts du cycle de vie des avions militaires et civils. Le CNRC a également approfondi les collaborations internationales en matière d'essais virtuels afin d'accélérer la certification des produits aéronautiques. La collecte de données pour les modèles de simulation de vol aide à jeter les bases d'essais en vol virtuels plus efficaces et moins coûteux sans compromettre la sécurité ou le rendement.

Accroître les répercussions mondiales grâce à l'innovation et à la collaboration

En 2024-2025, le CNRC a continué de jouer un rôle essentiel dans le renforcement de l'économie de l'innovation du Canada en faisant progresser les technologies de pointe, en soutenant les petites entreprises et en forgeant des partenariats internationaux clés.

Au cœur de l'écosystème canadien de la photonique, le Centre de fabrication pour la photonique du Canada (CFPC) du CNRC joue un rôle clé en aidant les PME à commercialiser leurs innovations. En collaboration avec 15 entreprises clientes, le CFPC a fourni des services essentiels d'ingénierie et de fabrication pour soutenir le développement de produits. Il a également fait la promotion active de l'innovation canadienne en participant à des événements nationaux et internationaux, ce qui a contribué à renforcer la position du Canada dans la chaîne d'approvisionnement mondiale en semi-conducteurs.

Le CNRC modernise le CFPC afin d'élargir son rôle dans les secteurs de l'IA, des technologies quantiques et des semi-conducteurs. Notamment, 2 nouveaux appareils majeurs ont été installés avec succès en 2024-2025, et 2 autres sont prévus pour 2026. Parallèlement à cet investissement, une nouvelle feuille de route technologique guide les efforts visant à diversifier la clientèle du CFPC et à réduire les obstacles à l'accès, ce qui renforce le leadership du Canada dans les technologies photoniques de prochaine génération.

Sur la scène mondiale, l'exercice 2024-2025 a marqué une année record pour la collaboration internationale. Le CNRC a renforcé ses liens avec des partenaires stratégiques dans des économies clés, dont le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon, et a aidé les entreprises canadiennes à percer de nouveaux marchés et de nouvelles chaînes d'innovation grâce à 74 nouveaux projets conjoints internationaux et à la création de 68 autres projets dans le cadre de plans d'action pour la co-innovation. Ces investissements ont aidé les innovateurs canadiens à accéder à de nouveaux marchés et à de nouvelles possibilités d'expansion. Des protocoles d'entente ont également été signés avec [High Value Manufacturing Catapult](#) (Royaume-Uni; en anglais seulement), le [Centre de collaboration MiQro Innovation \(C2MI\)](#) (Québec) et [Compound Semiconductor Applications Catapult](#) (Royaume-Uni; en anglais seulement) pour rationaliser les chaînes de valeur photoniques et stimuler les réseaux d'affaires.

Le CNRC a de plus joué un rôle de premier plan dans la coprésidence Canada-Allemagne d'[Eureka](#) (en anglais seulement, le plus grand réseau public de R-D et d'innovation au monde. De juillet 2024 à juin 2025, le Canada est entré dans l'histoire en devenant le premier pays non européen à coprésider Eureka, ce qui a mis en valeur son leadership en matière d'innovation sur une plateforme mondiale. Le CNRC et l'Allemagne ont organisé le [Global Innovation Summit](#) (en anglais seulement), qui a coïncidé avec la foire [Hannover Messe](#) (en anglais seulement), où le Canada a agi à titre de pays partenaire. Visité par plus de 900 personnes venues de plus de 50 pays, le sommet a souligné l'engagement du Canada à l'égard de la collaboration mondiale, de la durabilité du réseau et du leadership technologique.

De plus, le CNRC a joué un rôle clé dans l'avancement de l'association canadienne dans le cadre de [Horizon Europe](#) (en anglais seulement), le programme phare de recherche et d'innovation de l'Union européenne. Grâce au soutien du CNRC à titre de point de contact national pour certains groupes prioritaires, les universités et les entreprises canadiennes ont eu un meilleur accès aux possibilités de collaboration en R-D avec des partenaires européens. Le CNRC a également obtenu sa première réussite de projet Horizon Europe dans le cadre de la nouvelle association, soit un projet axé sur l'étude d'impact des carburants de remplacement sur les émissions aériennes autres que de CO₂, l'amélioration de la modélisation et la fourniture de données pour façonner la future politique de l'aviation.

Favoriser l'efficacité et la durabilité dans le secteur de la construction au Canada

Le [programme Défi « Productivité et transformation numérique du secteur de la construction »](#) soutient la transition du Canada vers une construction à faibles émissions de carbone en élaborant des outils numériques et en faisant la promotion de pratiques de construction modernes et efficaces. En 2024-2025, le CNRC a fait progresser 30 projets de collaboration avec des partenaires du milieu universitaire, de l'industrie et du gouvernement afin d'explorer de nouvelles technologies, des normes numériques et des pratiques exemplaires.

Parmi les faits saillants, il convient de mentionner le soutien à une nouvelle norme nationale fondée sur la norme ISO 19650 pour guider l'utilisation de la modélisation des données du bâtiment partout au Canada. Le CNRC a également publié des outils, dont le [BIM maturity at scale : enabling digital transformation across the Canadian construction industry](#) (en anglais seulement), et il a collaboré avec BuildingSmart Canada pour débiter la numérisation des codes modèles nationaux et l'établissement d'un cadre national de données.

Pour relever les défis en matière de logement, le CNRC a soutenu les priorités du Canada en matière de logement abordable par son [programme Défi « Productivité et transformation numérique du secteur de la construction »](#) en dirigeant des projets nationaux de R-D pour augmenter le nombre de logements préfabriqués. Cela comprenait une étude de cas comparant les méthodes de construction préfabriquées et classiques en matière de productivité, de coût et d'émissions afin de déterminer les endroits où la préfabrication offre les gains d'abordabilité les plus importants. Le CNRC a également organisé des ateliers dirigés par l'industrie afin de mettre en évidence les obstacles réglementaires et d'accélérer l'adoption de ces approches novatrices en matière de construction.

Il a de plus fait progresser les efforts visant à décarboniser les pratiques de construction en publiant des outils et des conseils pratiques, comme le [National Whole-Building Life Cycle Assessment Practitioner's Guide](#) (en anglais seulement), un guide qui est maintenant utilisé partout au Canada et intégré dans les programmes universitaires. Les [mises à jour du Devis directeur national de la construction](#) ont introduit des solutions de conception et de construction à faibles émissions de carbone qui soutiennent la transition de l'industrie vers des pratiques plus durables.

Le [programme Défi « Environnement bâti sobre en carbone »](#) contribue à réduire les émissions dans le secteur canadien du bâtiment. En 2024-2025, il a lancé un centre d'excellence et fourni une formation, des données et des outils ciblés pour soutenir la construction à faibles émissions de carbone.

Principales réalisations

- Lancement du [Centre d'excellence pour l'analyse du cycle de vie des projets de construction](#) afin de fournir un soutien spécialisé en matière de mesure et de réduction des effets sur l'environnement dans les bâtiments et les infrastructures.
- Élaboration conjointe du [rapport Building Toward Low Cost and Carbon](#) (en anglais seulement) afin de présenter des solutions de conception pratiques et abordables pour réduire le carbone intrinsèque dans les immeubles au Canada.
- Création de 27 ensembles de données d'inventaire du cycle de vie propres aux régions, en collaboration avec l'Association canadienne du ciment et EcoInvent, adaptés aux pratiques de construction canadiennes.

- Soutien de 2 certifications de bâtiments à carbone zéro (Centre des pensions du Canada et Centre multifonctionnel de Shediac) en partenariat avec la ville de Shediac et Énergie NB.
- Tenue de [RAIC & NRC Life Cycle Assessment Workshops](#) (en anglais seulement) à l'intention des spécialistes de la conception en collaboration avec l'Institut royal d'architecture du Canada.

Résultat ministériel 3 : Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Le CNRC est le moteur de la recherche novatrice et adopte des méthodes émergentes pour faire progresser le développement technologique en partenariat avec les principales parties prenantes des secteurs public et privé. À titre d'élément central de l'écosystème de recherche fédéral, le CNRC a considérablement accru son soutien aux autres ministères au cours des dernières années. En 2024-2025, il a dépassé les objectifs en matière de publications à comité de lecture coécrites avec des collaborateurs fédéraux et de revenus générés par les partenariats fédéraux. Ces résultats reflètent le rôle croissant du CNRC dans la création de possibilités pour relever les défis les plus urgents du Canada.

Résultats obtenus

Le CNRC facilite les priorités nationales à l'aide de partenariats entre ses scientifiques et ses installations de calibre mondial et des collaborateurs du milieu universitaire, de l'industrie et du gouvernement. Ce modèle de collaboration stimule l'innovation canadienne en faisant progresser les vaccins, les technologies propres et la recherche inclusive qui reflète les besoins de toute la population canadienne.

Accroître le leadership du Canada en matière de biofabrication

En 2024-2025, le CNRC a renforcé la capacité de biofabrication du Canada en achevant et en validant sa nouvelle [installation de matériel pour essais cliniques](#), ce qui a permis la production précoce de vaccins et de produits biologiques. Une simulation réussie a confirmé l'état de préparation et l'installation suscite déjà de l'intérêt, dont 2 projets de R-D en cours et 3 demandes de clients en cours d'examen. Par l'intermédiaire du [Fonds de recherche biomédicale du Canada](#), le CNRC a également fait progresser la préparation aux pandémies en codirigeant des initiatives clés, comme la RAMP-UP des produits biologiques et des collaborations dans la découverte d'anticorps pilotés par l'IA, les plateformes de vecteurs viraux et le développement de diagnostics rapides.

Le CNRC a également appuyé la mise en place d'un réseau national de biofabrication plus intégré. Dans le cadre du [Pôle canadien de préparation à la pandémie](#), il a contribué à la cartographie des capacités et des lacunes nationales, a aligné ses efforts sur ceux du [Centre de production de produits biologiques](#) et a collaboré à des défis réels en matière de R-D. Les spécialistes du CNRC ont aidé une PME canadienne à résoudre un problème complexe de biotraitement et ont codirigé une initiative canado-britannique visant à développer une plateforme de conjugués anticorps-médicaments de nouvelle génération.

Dans le cadre de son [programme Défi « Technologies de rupture au service des thérapies cellulaires et géniques »](#), le CNRC a fait passer 2 thérapies CAR-T (les premières au Canada) au développement clinique et ainsi créé de nouvelles options pour les personnes atteintes de leucémie, de lymphome et de

tumeurs solides. Le CNRC a également accordé une licence pour une thérapie génique en instance de brevet visant une maladie génétique rare à une entreprise canadienne engagée dans la production et les essais nationaux. Il a de plus accordé une licence pour sa technologie exclusive d'adjuvant vaccinal à Glycovax Inc., une PME canadienne, et s'est associé à l'entreprise pour développer à grande échelle des vaccins prometteurs, dont un ciblant les infections difficiles à traiter, à l'aide de la propriété intellectuelle du CNRC.

Accélérer l'innovation dans le domaine du diagnostic et des essais

Le CNRC a renforcé son leadership en matière de diagnostics et de technologies de santé décentralisées. Par l'intermédiaire du [Centre de recherche et d'applications en technologies des fluides](#), il s'est associé à Unity Health Toronto pour créer des dispositifs CRISPR à faible coût qui permettent des tests plus rapides et accessibles. Ce travail a mené au lancement d'une nouvelle entreprise de biotechnologie et a aidé à former des talents qui contribuent maintenant aux secteurs du diagnostic et de la biotechnologie au Canada.

En collaboration avec des fabricants canadiens et des organismes gouvernementaux, le CNRC a également réalisé ce qui suit :

- augmentation de la capacité de production d'appareils d'analyse de sang microfluidique pour soutenir les tests à proximité de la patientèle;
- élaboration conjointe avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) d'un test de dépistage portable de la syphilis qui fonctionne sans équipement de laboratoire;
- conception d'un appareil de diagnostic multivirus, en collaboration avec l'ASPC et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, pour soutenir la santé publique et animale.

Le CNRC a validé cliniquement [bWell, sa plateforme de soins cognitivo-comportementaux à réalité virtuelle](#), pour un usage pédiatrique et a perfectionné sa technologie de vision par ordinateur VitalSeer pour soutenir le diagnostic du TDAH et des maladies cardiaques. Ces outils mettent en évidence la façon dont les innovations abordables basées sur l'IA peuvent améliorer les soins rapides et inclusifs.

Dans le cadre de son [programme Défi « Vieillir chez soi »](#), le CNRC a aidé 5 PME canadiennes à faire progresser les solutions de santé numérique et de soins virtuels. Les principaux résultats comprenaient des outils rentables et non invasifs pour la surveillance de la santé et l'évaluation cognitive fondées sur des technologies comme l'oculométrie et la reconnaissance vocale par caméra Web. Ces solutions aident à répondre aux besoins des populations vieillissantes tout en allégeant la pression sur les systèmes de soins de longue durée.

Transformer les technologies de transport et de défense

Le CNRC a réalisé d'importants progrès dans les domaines des transports et de l'innovation en matière de défense nationale. En partenariat avec [Recherche et développement pour la défense Canada \(RDDC\)](#) dans le cadre du projet Enquête sur la capacité et l'amélioration des plateformes arctiques (ICECAP), il a lancé un simulateur de composante de conduite en circuit (DHIL pour *Driver-Hardware-in-the-Loop*) pour appuyer les essais de rendement des véhicules militaires dans les environnements arctiques.

Les autres activités d'ICECAP comprenaient la modélisation, les essais en laboratoire et les essais sur le terrain dans l'Arctique. Ces efforts ont mené à la création de systèmes de capteurs, de technologies

d'essai et d'outils améliorés pour les opérations de la Marine royale canadienne et le [système canadien d'évaluation des risques associés au transport maritime dans l'Arctique](#). Le simulateur DHIL sert également au projet international [SafeTrucks](#) (en anglais seulement), dans le cadre duquel le CNRC aide à développer et à commercialiser des technologies de sécurité hivernale pour les camions commerciaux.

Le CNRC s'est associé à Transports Canada (TC) pour créer une plateforme de wagons instrumentés visant à soutenir davantage l'infrastructure de transport. Ce banc d'essai mobile offre aux exploitants ferroviaires d'intérêt local un moyen rentable d'évaluer les nouvelles technologies et de générer des données servant à moderniser les règlements et les analyses en matière de sécurité ferroviaire.

Dans les secteurs maritime et aérospatial, le CNRC a transféré des outils avancés de circulation d'air de navire à des partenaires de l'industrie pour la conception du destroyer canadien de classe River. Il a mis à l'essai des capteurs de défense dans des conditions arctiques, a fait des progrès dans l'impression 3D de matériaux à rendement élevé, a appuyé la conception de gouvernails de sous-marins de l'OTAN et a mis au point de meilleurs outils de données pour aider l'Aviation royale canadienne à entretenir et à diagnostiquer l'équipement.

Des solutions adaptées aux changements climatiques pour un pays résilient

Le CNRC aide le Canada à s'adapter aux risques climatiques croissants grâce à l'innovation dans les domaines de l'infrastructure, des transports, de l'agriculture et des systèmes marins. En 2024-2025, il a soutenu 80 projets dans le cadre de l'[Initiative sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques](#) qui ont permis de contribuer aux nouvelles normes de protection contre les feux de forêt et de risques côtiers, ainsi qu'à la mise à jour des orientations nationales en matière de conception de ponts. Le CNRC a également surveillé 19 sites municipaux afin d'évaluer comment les solutions fondées sur la nature atténuent les inondations et l'érosion.

Pour améliorer la sécurité alimentaire, le CNRC a fait progresser l'agriculture résiliente aux changements climatiques à l'aide de programmes nationaux de sélection qui utilisent des outils d'IA, d'imagerie et d'édition de gènes. Il s'est associé à des universités, des groupes de producteurs et des collectivités du Nord pour améliorer la culture du riz sauvage et des bleuets dans des écosystèmes en évolution. Les stations de culture modulaires, comme le Growcer XL, contribuent à développer la production alimentaire durable dans les régions éloignées.

Afin d'accélérer la transition vers des transports carboneutres, le CNRC a fait l'essai de 21 batteries lithium-ion pour vélos et trottinettes électriques, ce qui a contribué aux lignes directrices nationales en matière de sécurité. Il a conseillé la GRC sur l'intégration de véhicules électriques dans son parc automobile et la résolution des préoccupations relatives à l'autonomie des batteries. Le CNRC a également adapté des outils de modélisation des flux d'air des véhicules pour évaluer la consommation d'énergie des drones et simuler l'écoulement de l'air dans les environnements urbains, ce qui a contribué à ouvrir la voie à une mobilité aérienne urbaine à faibles émissions sûre et efficace.

En collaboration avec TC, le CNRC a progressé dans l'élaboration d'une norme nationale de mesure pour la recharge des véhicules électriques. Il a également commencé la construction d'une nouvelle installation d'essai des composants à haute tension des véhicules électriques, ce qui améliore la sécurité et le rendement de l'infrastructure de transport électrique du Canada.

Pour aider à décarboniser le secteur maritime canadien, le CNRC a appuyé le plan de décarbonation de la flotte de la Garde côtière canadienne, créé des outils numériques pour les opérations à faibles émissions et conseillé TC sur les futures stratégies maritimes propres. Il a également dirigé des groupes de travail nationaux sur l'autonomie maritime et a mis à l'essai des conceptions de navires écoénergétiques avec des armateurs canadiens.

Dans le domaine de l'innovation océanique, le CNRC a travaillé avec les Premières Nations et des partenaires, comme [Cascadia Seaweed](#) (en anglais seulement) et [Merinov](#) pour restaurer les lits de varech, modéliser les écosystèmes marins et établir le premier programme de sélection d'algues au Canada. De nouvelles stations de surveillance marine au large des côtes de la Nouvelle-Écosse recueillent maintenant des données qui appuient les efforts nationaux d'adaptation aux changements climatiques et de conservation des océans.

Ensemble, ces efforts positionnent le CNRC à titre d'acteur clé dans l'édification d'un Canada plus durable et prêt pour les changements climatiques, la protection des écosystèmes naturels, le soutien des systèmes alimentaires et le renforcement des infrastructures publiques vitales.

La réconciliation en action

Le CNRC fait progresser la réconciliation en forgeant des partenariats significatifs avec les collectivités, les scientifiques et les innovateurs autochtones. En combinant des systèmes de connaissances autochtones et occidentaux, il aide à réinventer les approches de recherche et à créer conjointement des solutions qui reflètent les besoins et les perspectives de toutes les personnes au Canada.

En 2024-2025, le CNRC a lancé un guide de mobilisation interne pour aider le personnel à intégrer les priorités autochtones dans la recherche et les opérations. Dans le cadre du [Projet sur les technologies pour les langues autochtones canadiennes](#), il a mis au point des systèmes de synthèse vocale en kanien'kéha, en cri des plaines et en senécoten, ce qui a comblé une lacune importante dans les ressources d'apprentissage audio. De nouveaux outils de reconnaissance vocale automatique aident les collectivités à déverrouiller et à utiliser des décennies d'enregistrements audio non transcrits, tandis que les outils grammaticaux interactifs en oneida et en senécoten soutiennent la revitalisation et l'enseignement de la langue.

Le [programme Défi « L'Arctique et le Nord »](#) fait progresser les technologies qui répondent aux priorités locales, comme le logement, la santé, la sécurité alimentaire et la surveillance environnementale. Les projets comprenaient des rénovations de maisons écoénergétiques, des outils de réalité virtuelle pour la santé mentale, des systèmes de surveillance de la glace pour l'accès à la nourriture et une meilleure gestion de l'eau. L'approche souple et collaborative du programme aide les PME du Nord à croître, à innover et à contribuer au bien-être des collectivités. Une nouvelle série de subventions de développement connaît déjà une augmentation de l'adoption, grâce à des rapports simplifiés, à un solide soutien du CNRC et à des processus d'examen inclusifs guidés par un comité consultatif situé dans le Nord.

Le [Canada-Inuit Nunangat-United Kingdom Arctic Research Programme](#) (en anglais seulement) a conclu sa phase de recherche en 2025 avec d'excellents résultats. En tout, 4 des 6 projets financés par le CNRC ont obtenu un financement de suivi. Les résultats comprenaient des outils pratiques pour la détection des moisissures, les évaluations énergétiques hors réseau, la sécurité de la glace de mer et l'adaptation aux changements climatiques. Le programme a également permis de créer des emplois locaux, de

soutenir la formation et de renforcer la collaboration entre les collectivités du Nord, la communauté de la recherche au Canada et celle au Royaume-Uni, et les partenaires politiques.

Principaux risques

En 2024-2025, le CNRC a cerné les principaux risques découlant de plusieurs facteurs, notamment le vieillissement des infrastructures, l'incertitude économique, les cyberattaques potentielles et les défis liés à l'attraction et au maintien en poste des talents.

Afin d'atténuer les risques associés au vieillissement des infrastructures, le CNRC a lancé sa première vague de projets d'installations et a établi un processus systématique pour établir l'ordre de priorité des investissements futurs dans les bâtiments et les installations. Cette approche proactive permet d'harmoniser les mises à niveau de l'infrastructure avec les objectifs stratégiques.

L'incertitude économique, en particulier les effets des tarifs douaniers sur les exportations canadiennes et les importations américaines, a créé de réels défis pour les industries canadiennes. En réponse, le CNRC a évalué les répercussions financières potentielles, surveillé l'incidence sur les opérations du CNRC et collaboré avec les organismes centraux et d'autres ministères pour favoriser une plus grande utilisation des biens et services canadiens.

Reconnaissant que la cybersécurité est une priorité constante, le CNRC a renforcé son plan de gestion des événements de cybersécurité en élaborant des plans d'intervention propres aux menaces, en augmentant les capacités de détection et en testant régulièrement la posture de cybersécurité du CNRC tout en améliorant la formation du personnel pour renforcer la sensibilisation à la cybersécurité, ainsi que des efforts continus axés sur le renforcement des systèmes du CNRC.

Pour relever les défis liés à l'attraction et au maintien en poste des talents, le CNRC met en œuvre une stratégie permanente d'attraction des talents, soutenue par une proposition de valeur convaincante pour l'employeur. Cette stratégie a contribué à ce que le CNRC figure sur la liste Forbes 2025 des meilleurs employeurs au Canada et parmi les 100 meilleurs employeurs pour les jeunes au Canada, selon la publication du Globe and Mail. Pour poursuivre sur cette lancée, le CNRC a lancé une nouvelle image de marque employeur et a participé à 26 événements de carrière qui ont rejoint plus de 27 000 personnes à la recherche d'un emploi.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 4 : Aperçu des ressources requises pour Science et innovation

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	1 423 622 051 \$	1 501 598 130 \$
Équivalents temps plein	3 342,6	3 402,6

La [section Finances de l'infographie du CNRC dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie du CNRC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus

Le CNRC demeure déterminé à intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de ses recherches, de ses programmes et de ses activités. Grâce à des structures de gouvernance, à la mobilisation du personnel et à des initiatives ciblées, le CNRC continue de placer les considérations relatives à l'ACS Plus au premier plan de sa façon de travailler avec la population canadienne et pour elle.

- **Gouvernance** : La secrétaire générale du CNRC agit à titre de championne de l'ACS Plus et représente l'organisme au sein des réseaux fédéraux avec l'appui d'un point focal dédié qui coordonne les efforts internes. En 2024-2025, le CNRC a fourni des conseils au personnel, répondu aux demandes de renseignements sur l'ACS Plus et participé activement à des groupes de travail interministériels dirigés par Femmes et Égalité des genres Canada et par Environnement et Changement climatique Canada.
- **Capacité** : En 2024-2025, le CNRC a lancé une nouvelle stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) qui met l'accent sur l'intégration de l'inclusion dans la conception et la prestation des programmes, ainsi que sur les objectifs liés au recrutement et à la promotion de talents diversifiés, à la promotion d'une culture inclusive et antiraciste, à l'élimination des obstacles systémiques et à la réalisation de progrès mesurables. Cette initiative a été appuyée par une formation obligatoire pour tout le personnel sur les principes fondamentaux de l'EDI et les préjugés inconscients, une formation obligatoire pour les superviseurs sur les préjugés dans l'embauche, une formation sur l'antiracisme et une formation ciblée sur l'ACS Plus, ainsi qu'un centre interne pour les ressources. Les réunions trimestrielles de la communauté de pratique de l'innovation inclusive ont également favorisé un dialogue continu sur les répercussions internes et externes du CNRC.
- **Mobilisation des Autochtones** : Conformément aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, le CNRC a continué de renforcer les compétences interculturelles comme fondement des relations à long terme avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. En 2024-2025, l'équipe de la stratégie et de la mobilisation des Autochtones a fait progresser la sensibilisation et la coordination des efforts de mobilisation des Autochtones dans l'ensemble de l'organisme.
- **Plans de collecte de données ACS Plus** : Le CNRC a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'accessibilité 2023-2025 en assurant le suivi des mesures à prendre dans le cadre du Programme des biens immobiliers à vocation particulière. Depuis l'ajout des critères de l'ACS Plus en 2023-2024 pour rendre les décisions en matière d'infrastructure plus inclusives, la collecte de données était en cours en 2024-2025 pour les projets de revitalisation actuels, et les nouvelles propositions devraient commencer à faire l'objet d'un rapport en 2025-2026.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

En 2024-2025, le CNRC a apporté des contributions notables aux [objectifs de développement durable des Nations Unies](#) définis dans la [Stratégie fédérale de développement durable du Canada](#). Les travaux du CNRC ont permis d'obtenir des progrès dans le cadre des objectifs suivants :

- lutte contre les changements climatiques;
- énergie propre et abordable;
- industrie, innovation et infrastructure;
- villes et communautés durables;
- croissance économique inclusive et durable;
- consommation et production responsables;
- réconciliation.

Parmi les réalisations, soulignons l'amélioration des infrastructures et de l'agriculture résilientes aux changements climatiques, l'expansion de la R-D dans le domaine des technologies propres, le soutien à l'innovation dirigée par les Autochtones et l'accélération de la croissance économique inclusive grâce à un soutien ciblé aux PME. Le CNRC a également contribué à réduire les effets sur l'environnement en permettant des méthodes de production plus durables et en favorisant les approches d'économie circulaire.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport du CNRC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Répertoire des programmes

La science et innovation est appuyée par les programmes suivants :

- Aérospatiale
- Développement des cultures et des ressources aquatiques
- Automobile et transports de surface
- Soutien à la gestion des affaires (fonction habilitante)
- Centre de production de produits biologiques
- Centre de fabrication pour la photonique du Canada
- Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation
- Construction
- Services de conception et de fabrication (fonction habilitante)
- Technologies numériques
- Énergie, mines et environnement
- Projets à priorité partagée de l'Initiative de recherche et développement en génomique
- Herzberg, Astronomie et astrophysique
- Thérapeutiques en santé humaine
- Programme d'aide à la recherche industrielle
- Affiliations internationales
- Dispositifs médicaux

- Métrologie
- Bibliothèque scientifique nationale
- Génie océanique, côtier et fluvial
- Quantique et nanotechnologies
- Technologies spécialisées d'information en R-D (fonction habilitante)
- Biens immobiliers à vocation particulière (fonction habilitante)
- TRIUMF

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour Science et innovation sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui appuient un ministère dans son travail visant à remplir ses obligations générales et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Cette année, il a concentré ses efforts sur la modernisation de son infrastructure de recherche et de ses capacités numériques, le renforcement de la sécurité et des services ministériels et la promotion d'une main-d'œuvre diversifiée, inclusive et saine. Ces initiatives intégrées ont permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle du CNRC, de préserver l'innovation et de positionner l'organisme à titre d'employeur de choix, de même que d'assurer des pratiques accessibles et inclusives à tous les niveaux.

Modernisation et numérisation pour les répercussions de la recherche

En 2024-2025, le CNRC a réalisé des progrès dans plusieurs projets de renouvellement d'installations qui visent à renforcer la capacité de recherche en ajoutant des outils numériques, comme des capteurs, l'automatisation et des systèmes de données sécurisés. Ces mises à niveau visent à améliorer la façon dont les scientifiques recueillent, partagent et analysent les données en temps réel.

Les principales réalisations comprennent ce qui suit :

- **Amélioration de la recherche océanique** : Un contrat a été attribué pour un nouveau simulateur de pont dans le cadre d'un jumeau numérique pour l'installation de stockage des vagues et des glaces du CNRC. La conception est terminée, et le développement du logiciel est en cours.
- **Plateforme aéronautique multirôle pour l'environnement (MAPLE)** : Les besoins en équipement ont été définis, et la planification des transferts de données sécurisés des systèmes air-sol a commencé.
- **Recherche sur les minéraux critiques** : À Mississauga, de l'équipement de laboratoire robotisé a été acheté, et l'intégration d'une nouvelle plateforme d'accélération des matériaux a commencé.

Ces projets démontrent comment la transformation numérique contribue à moderniser les installations du CNRC, à améliorer le partage des données et à soutenir la recherche de pointe dans des domaines comme les sciences océaniques, l'aérospatiale et les chaînes d'approvisionnement en batteries.

En 2024-2025, le CNRC s'est efforcé de renouveler son infrastructure de recherche par l'avancement de 18 projets de renouvellement d'installations et l'officialisation de processus clés de gestion de projet et d'outils de production de rapports afin d'améliorer la surveillance et la responsabilisation. Il a lancé de nouvelles initiatives, comme InvestirENSEMBLE et le Fonds de réfection des immeubles, visant l'amélioration de la planification des investissements et a introduit un processus d'intégration structuré pour les projets d'immobilisations à venir, y compris les évaluations des risques en matière de santé, de sécurité, de TI et d'environnement.

De plus, le Bureau de la gestion du renouvellement des installations a renforcé les travaux visant à cerner les leçons apprises et à intégrer l'ACS Plus dans les propositions de projets, et a également mis en place un processus par lequel les responsables opérationnels déterminent les avantages et font le suivi de leurs progrès.

En collaboration avec Services partagés Canada (SPC), le CNRC a amélioré l'accès de ses scientifiques à des environnements de TI sécurisés et modernes, ce qui a stimulé la productivité et la sécurité numérique. Parmi les principales réalisations, il convient de mentionner l'utilisation accrue de réseaux plus sécurisés par les laboratoires de recherche, les contributions au projet exploratoire de réseau de SPC visant à développer les capacités et la souplesse supplémentaires requises pour les laboratoires de recherche, et la participation active à des initiatives nationales de données scientifiques, comme le [Dépôt fédéral de science ouverte du Canada](#) et le centre de données. De plus, le CNRC a fait progresser son infrastructure numérique et de cybersécurité à l'aide de l'intégration d'outils d'IA et du lancement de projets d'IA dirigés par des étudiants et étudiantes visant à automatiser les tâches et à améliorer la prestation de services grâce à des bases de connaissances personnalisées.

Amélioration de la sécurité et des services ministériels

Afin de protéger la recherche et l'innovation au Canada, le CNRC a mis en œuvre sa politique sur la sécurité de la recherche. Celle-ci vise à protéger la PI, les données de nature délicate et l'expertise scientifique contre tout accès ou transfert non autorisé, ce qui renforce l'importance de la sécurité de la recherche pour l'économie canadienne et les intérêts nationaux. Dans le cadre de cet effort, le CNRC a élaboré des lignes directrices sur mesure à l'intention du personnel de recherche, offert une formation ciblée sur les risques, comme l'ingérence étrangère et le renseignement de source ouverte, et accru la sensibilisation à l'échelle de l'organisme. Ces mesures jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la posture de sécurité du CNRC et dans la garantie d'un environnement de recherche sûr et résilient.

La santé, la sécurité et l'environnement sont demeurés les grandes priorités du CNRC. À l'appui de cet engagement, le CNRC a organisé sa première semaine « Mobilisons-nous pour la sécurité! » et a participé à la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé. Plus de 100 personnes ont participé à chacune des 9 séances « Casse-croûte info d'ESST », et la campagne « Bien joué! » a encouragé des rapports plus proactifs sur la sécurité. L'équipe a également émis 2 alertes de danger et vérifié plus de 90 % des pièces pour détecter la présence de produits chimiques périmés, ce qui a permis de retirer plus de 10 000 bouteilles totalisant 32 000 litres et 7 600 kilogrammes de matières dangereuses.

Le CNRC a également lancé 5 outils organisationnels, dont un système modernisé de rapports d'enquête sur les situations comportant des risques et un cadre de responsabilisation pour clarifier les responsabilités du personnel. Dans le cadre de la campagne continue « La sécurité, faites-en votre affaire! », 57 % des personnes interrogées ont signalé une sensibilisation accrue à la sécurité au travail par rapport à avant le lancement de la campagne.

Des services ministériels solides sont essentiels pour assurer l'exécution efficace des programmes et stimuler l'innovation dans l'ensemble de l'organisme. En réponse aux pouvoirs d'approvisionnement élargis et aux flexibilités introduites en juin 2024, le CNRC a renforcé sa capacité d'approvisionnement en augmentant ses effectifs, en mettant à jour son cadre de gestion de l'approvisionnement et en lançant un programme de surveillance officiel pour améliorer l'assurance qualité.

Afin de renforcer une gouvernance et une surveillance internes saines, le CNRC a mis sur pied un nouveau comité d'examen des contrats présidé par la dirigeante principale des finances et un conseil externe de surveillance de l'approvisionnement. Ces améliorations permettent au CNRC de mieux gérer un volume et une complexité croissants d'approvisionnement tout en faisant progresser les engagements gouvernementaux plus larges en matière d'accessibilité, de durabilité et d'approvisionnement autochtone.

Habiliter une main-d'œuvre diversifiée, inclusive et innovante

En 2024-2025, le CNRC a continué à soutenir le bien-être de son effectif grâce à un solide programme de santé mentale et de mieux-être offert à l'ensemble des membres du personnel et à leurs familles. Le programme a donné accès à des services de counseling et à des ressources en santé mentale. Le réseau des ambassadrices et ambassadeurs du mieux-être a fait la promotion d'outils, d'événements et de services et réussi à attirer 1 017 personnes à 72 événements offerts par le Centre canadien d'innovation pour la santé mentale en milieu de travail. Il y a notamment eu une augmentation de 25 % de la participation des gestionnaires. Afin de renforcer davantage le soutien en matière de santé mentale, 239 superviseurs et superviseuses ont participé à une formation sur l'intervention en cas de crise et, en mars 2025, 78 % du personnel de supervision actif avait terminé la formation.

Organisé conjointement par le CNRC et le Bureau de la conseillère scientifique en chef du Canada, le [Symposium « Célébrer le succès des femmes dans les STIM » de 2025](#) a marqué la Journée internationale des femmes et des filles de science. Cet événement virtuel de 2 jours a mis en lumière les contributions vitales des femmes dans les domaines des sciences et de l'innovation, et il a aussi permis d'explorer la manière dont leur travail contribue à faire avancer les priorités les plus pressantes du Canada. Organisé en collaboration avec RDDC et l'ASPC, le symposium a attiré plus de 1 800 participants et participantes de la fonction publique fédérale, du milieu universitaire, de l'industrie et de toutes les régions du pays.

Le CNRC a également publié sa stratégie d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) 2024-2027 afin de s'aligner sur les priorités fédérales, comme la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion. La représentation des femmes et des personnes racisées a continué de dépasser la disponibilité sur le marché du travail. De même, le pourcentage de personnes autochtones et de personnes en situation de handicap a lui aussi augmenté. Ces gains ont été soutenus par des objectifs d'embauche mis à jour, des initiatives de sensibilisation et des activités en milieu de travail dirigées par des réseaux d'employés et employées, notamment le réseau Femmes en science et en innovation, la Communauté-ressource d'employés noirs, le Réseau des employés en situation de handicap et le nouveau réseau 2ELGBTQIA+. Pour aider à préparer à des rôles de leadership les personnes autochtones et racisées à fort potentiel, le CNRC a terminé une étape pilote de son programme de parrainage au cours de laquelle 26 protégés ont été jumelés à 12 cadres supérieurs. Une deuxième cohorte a commencé au cours du même exercice.

L'embauche d'étudiants et étudiantes a atteint son plus haut niveau en 5 ans; 564 étudiantes et étudiants se sont joints à l'organisme, dont 7 personnes embauchées dans le cadre de l'initiative de recrutement d'étudiants et étudiantes autochtones du CNRC. Le CNRC a également accueilli 13 boursières et boursiers postdoctoraux et 20 associées et associés de recherche au sein de son effectif en STIM, ce qui a contribué à former la prochaine génération de talents scientifiques. Pour soutenir le perfectionnement du personnel et le développement du leadership, le CNRC a mis en place de nouveaux outils de perfectionnement professionnel et a continué à offrir des possibilités d'apprentissage, comme des outils de préparation aux conversations sur la carrière, d'apprentissage virtuel en direct pour le personnel de supervision et d'un forum en personne pour les cadres.

Le CNRC élabore des outils, des modèles et des formations pour aider les membres du personnel à intégrer des pratiques inclusives et accessibles dans leur travail. Ces efforts se reflètent dans la forte mobilisation à l'égard du contenu lié à l'accessibilité, qui a représenté 18 % des consultations sur l'intranet. Dans le cadre de cet engagement, de nombreuses pages Web ont été examinées et mises à jour afin de mieux s'harmoniser avec les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité, et des mises à jour de l'intranet sont en cours pour améliorer davantage l'expérience utilisateur. Ces mesures ont amélioré l'accès à l'information pour divers publics, renforcé la mobilisation interne et intégré l'inclusion à titre d'élément central de tous les efforts de communication.

Les progrès en matière de modernisation et de transformation numérique, le renforcement de la sécurité, l'utilisation optimale des services ministériels et la promotion de l'EDI ont permis au CNRC de renforcer ses services internes et sa capacité à remplir plus efficacement son mandat.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 5 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	171 520 923 \$	206 415 940 \$
Équivalents temps plein	1 056,5	1 102,0

La [section Finances de l'infographie de CNRC dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie du CNRC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada sont tenus d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Résultats du CNRC pour 2024-2025

Tableau 6 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones¹

Comme il est indiqué dans le tableau 6, le CNRC a attribué 5,85 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones au cours de l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2024-2025
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones ² (A)	5 802 482,19 \$
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones ³ (B)	316 162 445,66 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général/administratrice générale (C)	216 912 845,00 \$
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones $[A / (B - C) \times 100]$	5,85 %

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2024-2025
	- ¹ Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 \$. - ² Aux fins de la cible d'un minimum de 5 %, les données présentées dans ce tableau reposent la définition d'une entreprise autochtone établie par Services aux Autochtones Canada (SAC), comme étant soit : - o une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal; - o une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones; - o une entreprise qui est inscrite à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.

Les exceptions approuvées indiquées ci-dessus sont fondées sur une analyse approfondie de l'activité d'approvisionnement du CNRC par rapport à la disponibilité des entreprises autochtones sur le marché. Ces exceptions reflètent le fait que les droits de PI ou la nature spécialisée de l'équipement de recherche limitent l'offre à un fournisseur particulier, sans produit ou service de rechange raisonnable ou de remplacement.

En 2024, le CNRC a lancé la stratégie et le plan d'action en matière d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, ce qui souligne son engagement stratégique à augmenter la valeur totale des contrats attribués chaque année aux entreprises autochtones. Le CNRC a déterminé la capacité à l'aide d'une analyse du marché et les capacités de recherche à l'aide du Répertoire fédéral des entreprises autochtones, et il a participé à des activités de sensibilisation auprès des communautés autochtones, comme des contre-expositions.

Dans son plan ministériel 2025-2026, le CNRC a réaffirmé son engagement à attribuer 5 % de la valeur totale de ses contrats à des entreprises autochtones. Le CNRC continuera de tirer parti de sa stratégie d'approvisionnement auprès des Autochtones et des exercices de planification de l'approvisionnement à l'appui de cette importante initiative. Le CNRC s'est engagé à utiliser l'analyse des données pour cerner et atténuer les lacunes en matière de capacité, reconnaître les possibilités et les tendances autochtones, et collaborer avec d'autres organismes gouvernementaux pour améliorer les possibilités d'affaires autochtones dans l'approvisionnement fédéral.

Des clauses et des critères d'évaluation favorisant les entreprises autochtones sont ajoutés aux documents d'appel d'offres du CNRC. Afin d'inciter les entrepreneurs généraux à soutenir et à offrir des possibilités directes et indirectes aux entreprises appartenant à des Autochtones, il intègre, dans la mesure du possible, des considérations socioéconomiques en intégrant un plan de participation des Autochtones.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- [Dépenses](#)

- [Financement](#)
- [Faits saillants des états financiers](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards chaque année par la suite.

Dans le cadre du respect de cet engagement, le CNRC a déterminé les réductions de dépenses suivantes :

- 2024-2025 : 10 443 461 \$
- 2025-2026 : 20 428 288 \$ (14 928 288 \$ sans la subvention de SAC)
- 2026-2027 et après : 26 564 962 \$ (21 064 962 \$ sans la subvention de SAC)

En 2024-2025, le CNRC s'est efforcé d'atteindre ces objectifs par des réductions :

- des dépenses financées par le gouvernement (4,6 millions de dollars) dans l'ensemble de ses activités de recherche, principalement financées par des activités de partage des coûts avec des collaborateurs et des clients;
- des dépenses liées aux services habilitants et internes (5,6 millions de dollars) principalement attribuables aux objectifs d'économies associés aux services professionnels en grande partie réalisés dans le cadre des dépenses en immobilisations des projets du CNRC;
- des paiements de transfert (0,3 million de dollars) à l'appui des projets de recherche concertée.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 7 : Dépenses réelles de trois exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Le tableau 7 montre l'argent que le CNRC a dépensé au cours de chacun des trois derniers exercices pour s'acquitter de sa responsabilité essentielle et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Science et innovation	1 423 622 051	1 727 111 214	• 2022-23 : 1 306 954 477 • 2023-24 : 1 328 737 018 • 2024-25 : 1 501 598 130

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Services internes	171 520 923	207 400 073	• 2022–23 : 163 802 501 • 2023–24 : 197 243 636 • 2024–25 : 206 415 940
Total	1 595 142 974	1 934 511 287	• 2022–23 : 1 470 756 978 • 2023–24 : 1 525 980 654 • 2024–25 : 1 708 014 070

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

Le facteur le plus important de la tendance à la hausse des dépenses au cours des 3 derniers exercices, par rapport aux niveaux de 2022-2023, est lié au nouveau financement fourni au CNRC pour renouveler son infrastructure scientifique, mettre en œuvre de nouveaux programmes de recherche à l'appui des priorités canadiennes et participer à des initiatives internationales. Au cours des 3 dernières années, plus particulièrement, le CNRC a mis en œuvre d'importants projets de renouvellement des immobilisations (Énoncé économique de l'automne 2022), appuyé les stratégies du Canada en matière de quantité (budget de 2021) et de minéraux critiques (budget de 2022) et investi des ressources en vue de la participation du Canada à la construction et à l'exploitation de l'Observatoire du SKA.

Les dépenses du CNRC ont également augmenté au cours de la période de 3 ans en raison des obligations salariales entraînées par la ratification des conventions collectives et l'augmentation progressive des recettes législatives, qui ont diminué temporairement pendant la pandémie de COVID-19.

La section Finances de [l'infographie pour le CNRC sur l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents.

Tableau 8 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Le tableau 8 présente les dépenses prévues du CNRC au cours de trois prochains exercices relativement à sa responsabilité essentielle et à ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028
Science et innovation	1 565 691 658	1 496 559 220	1 449 263 737
Services internes	196 487 307	200 005 773	199 573 597
Total	1 762 178 965	1 696 564 992	1 648 837 334

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

L'augmentation des dépenses prévues en 2025-2026 est principalement attribuable au transfert des programmes et du personnel de Technologies du développement durable Canada (TDDC) au CNRC, achevé au cours du dernier trimestre de 2024-2025. La diminution au cours des années subséquentes est attribuable à la réduction du financement associé à plusieurs programmes qui prendront fin.

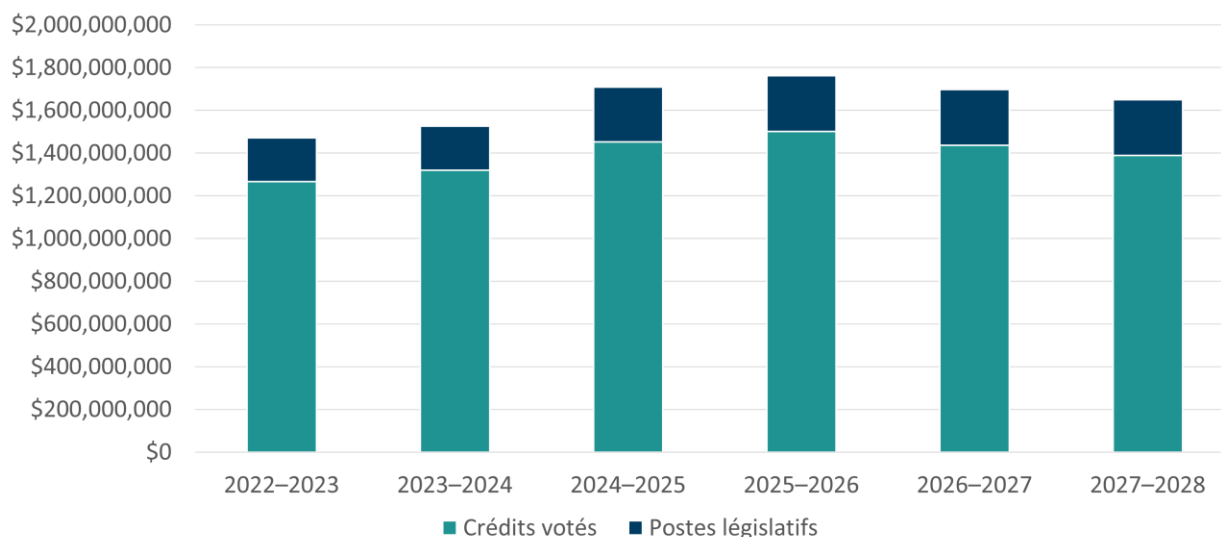
La [section Finances de l'infographie du CNRC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés sur les exercices à venir.

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Consultez les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les autorisations de financement.

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de 6 exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif de l'organisme pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Version textuelle du graphique 1

Le graphique 1 présente les renseignements suivants dans un diagramme en barres :

Exercice financier	Législatif	Voté	Total
2022-2023	204 871 636 \$	1 265 885 342 \$	1 470 756 978 \$
2023-2024	206 227 049 \$	1 319 753 605 \$	1 525 980 654 \$
2024-2025	255 332 782 \$	1 452 681 288 \$	1 708 014 070 \$
2025-2026	260 661 969 \$	1 501 516 996 \$	1 762 178 965 \$

2026–2027	260 057 061 \$	1 436 507 931 \$	1 696 564 992 \$
2027–2028	259 500 395 \$	1 389 336 939 \$	1 648 837 334 \$

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Les dépenses réelles du CNRC de 1 708,0 millions de dollars en 2024-2025 représentent une augmentation de 182,0 millions de dollars par rapport aux 1 526,0 millions de dollars dépensés en 2023-2024. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des coûts salariaux et des dépenses liées à l'infrastructure, à l'approvisionnement, à la gestion de l'information et à la TI.

Les dépenses réelles de 1 708,0 millions de dollars en 2024-2025, comparativement aux dépenses prévues de 1 595,1 millions de dollars, représentent une augmentation globale de 112,9 millions de dollars (7,0 %). L'écart est principalement attribuable au financement des nouveaux programmes reçu dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, aux coûts salariaux supplémentaires, dont les paiements rétroactifs découlant des nouvelles conventions collectives, et au transfert des fonds et du personnel de TDDC au CNRC.

Tableau 9 : Résumé des dépenses du CNRC et les écarts d'une année à l'autre (en dollars)

Le tableau 9 résume les dépenses de 2024-2025 et les écarts d'une année à l'autre.

Description	Dépenses 2024-2025	Écart par rapport à 2023-2024	Écart par rapport à 2022-2023
Dépenses totales	1 708,0 M	182,0 M	237,2 M
Total des dépenses de fonctionnement, législatives/revenus législatifs et du RASE	908,4 M	108,1 M	142,9 M
Fonctionnement	653,0 M	58,6 M	92,3 M
Dépenses législatives	174,8 M	40,2 M	42,9
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)	80,6 M	9,3 M	7,7 M
Total des subventions et contributions	639,7 M	14,7 M	27,4 M
PARI CNRC – entreprises et organisations	415,3 M	-27,8 M	-45,1 M
TRIUMF	61,2 M	1,1 M	1,9 M
Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation	42,2 M	2,0 M	7,4 M
Programme des observatoires astronomiques internationaux	74,3 M	37,5 M	47,6 M

PARI CNRC – Stratégie d'emploi et compétences jeunesse	20,2 M	-0,9 M	0,8 M
Centre de production de produits biologiques	23,5 M	4,8 M	22,5 M
Subventions dans le cadre du Programme « Solutions innovatrices Canada »	1,5 M	-2,0 M	-8,0 M
Autre	1,5 M	0,0 M	0,3 M
Total des immobilisations	159,9 M	59,2 M	66,9 M
Initiatives liées à la COVID-19	5,8 M	-4,5 M	-40,3 M
Tous les autres	154,1 M	63,7 M	107,2 M

Consultez les [Comptes publics du Canada](#) pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives du CNRC.

Faits saillants des états financiers

Voici les [états financiers \(audités\) du CNRC pour l'exercice terminé le 31 mars 2025](#).

Tableau 10 : État condensé des résultats (audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 10 résume les charges et les revenus pour 2024-2025 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats prévus 2024-2025	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	1 645 211 000	1 526 757 000	118 454 000
Total des revenus	230 914 000	184 756 000	46 158 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 414 297 000	1 342 001 000	72 296 000

Analyse des dépenses et des revenus pour 2024-2025

Les dépenses totales consolidées du CNRC, qui s'élèvent à 1 645 millions de dollars, représentent une augmentation de 118 millions de dollars par rapport aux résultats prévus. L'écart comprend 72 millions de dollars en subventions et contributions, 44 millions de dollars en salaires et avantages sociaux des employés et 2 millions de dollars en autres dépenses d'exploitation. L'augmentation des dépenses est principalement attribuable à la consolidation des observatoires astronomiques internationaux, aux nouveaux programmes offerts par le PARI-CNRC à l'appui de projets d'intelligence artificielle (IA) et de technologies propres, à la part du CNRC dans les coûts liés au régime d'avantages sociaux des employés (RASE) et aux paiements ponctuels versés aux employés à la suite de la ratification de la convention collective.

Les revenus consolidés totaux du CNRC, qui s'élèvent à 231 millions de dollars, représentent une augmentation de 46 millions de dollars par rapport aux résultats prévus. L'écart comprend 25 millions de dollars en revenus provenant de subventions et de contributions, 16 millions de dollars en services de recherche et 5 millions de dollars en autres revenus. L'augmentation des revenus est principalement liée à l'impact de la consolidation des observatoires astronomiques internationaux et à la croissance des revenus contractuels du CNRC, notamment avec d'autres ministères. Le coût net des opérations avant financement et transferts gouvernementaux, qui s'élève à 1 414 millions de dollars, représente une augmentation de 72 millions de dollars par rapport aux résultats prévus.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2024-2025 proviennent de [l'état des résultats prospectif et les notes de 2024-2025](#) du CNRC.

Tableau 11 : État condensé des résultats (audité) pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025 (en dollars)
Le tableau 11 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats réels 2023-2024	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des charges	1 645 211 000	1 554 745 000	90 466 000
Total des revenus	230 914 000	182 665 000	48 249 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 414 297 000	1 372 080 000	42 217 000

Analyse des différences de charges et de revenus entre 2023-24 et 2024-25

Les états financiers consolidés du CNRC comprennent le CNRC et sa part des comptes de la Société du télescope Canada-France-Hawaï (TCFH), de TMT International Observatory LLC (TIO) et, à compter de 2024-2025, de l'Observatoire SKA. Les relations du CNRC avec le TCFH, le TIO et l'Observatoire SKA correspondent à la définition des partenariats gouvernementaux en vertu des normes comptables du secteur public canadien qui exigent que leurs résultats soient consolidés proportionnellement dans ceux du CNRC.

Tous les soldes et transactions interorganisationnels sont éliminés dans le cadre du processus de consolidation. Les états financiers du TCFH, du TIO et de l'Observatoire SKA pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 ont été consolidés proportionnellement avec les comptes du CNRC au 31 mars.

Les dépenses totales consolidées du CNRC de 1 645 millions de dollars en 2024-2025 représentent une augmentation de 90 millions de dollars par rapport aux 1 555 millions de dollars en 2023-2024. Les principales composantes des dépenses du CNRC sont les salaires et les avantages sociaux du personnel (660 millions de dollars) et les subventions et contributions (634 millions de dollars), soit environ 80 % des dépenses totales. L'augmentation de 90 millions de dollars est principalement attribuable à une augmentation de 40 millions de dollars des salaires et des avantages sociaux du personnel, à une

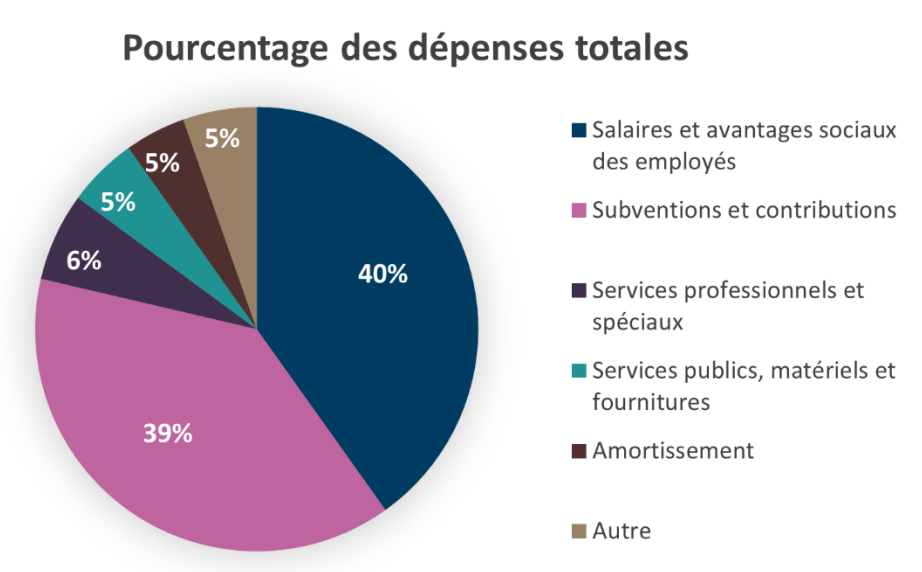
augmentation de 32 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et à une augmentation de 19 millions de dollars des subventions et contributions.

L'augmentation des salaires et des avantages sociaux est principalement attribuable à l'augmentation des taux de rémunération liés à la négociation collective. L'augmentation des autres charges de fonctionnement est principalement attribuable à une augmentation de 14 millions de dollars des services professionnels et à une augmentation de 6 millions de dollars de l'amortissement des immobilisations corporelles. L'augmentation des subventions et contributions est principalement attribuable à une augmentation de 38 millions de dollars pour le Programme des observatoires astronomiques internationaux, compensée par une diminution des programmes administrés par le PARI CNRC.

Les dépenses prévues du CNRC, qui figurent dans l'état des résultats consolidé prospectif de son plan ministériel 2024-2025, s'élevaient à 1 527 millions de dollars. L'écart de 118 millions de dollars entre les résultats prévus et ceux réels est principalement attribuable à une augmentation de 72 millions de dollars des subventions et contributions, ainsi qu'à une augmentation de 44 millions de dollars des salaires et des avantages sociaux. L'augmentation des subventions et contributions par rapport au plan est principalement attribuable au Programme des observatoires astronomiques internationaux, plus particulièrement à l'augmentation des contributions à l'Observatoire SKA.

Le CNRC génère des revenus pouvant être réinvestis dans les opérations. Les revenus totaux consolidés du CNRC de 231 millions de dollars en 2024-2025 représentent une augmentation de 48 millions de dollars par rapport à 2023-2024. Les principales sources de revenus du CNRC sont les services de recherche (94 millions de dollars) et les services techniques (82 millions de dollars), qui représentent 77 % des revenus totaux. Les recettes prévues du CNRC, qui figurent dans l'état des résultats consolidé prospectif de son plan ministériel 2024-2025, s'élevaient à 185 millions de dollars. L'augmentation des revenus par rapport au régime est principalement attribuable à l'augmentation des revenus des subventions et contributions (25 millions de dollars) et des revenus des services de recherche (16 millions de dollars). La consolidation proportionnelle de l'Observatoire SKA n'a pas été incluse dans les résultats prévus et a représenté 19 millions de dollars de l'augmentation des revenus des subventions et contributions.

Graphique 2 : Dépenses par type (2024-2025)

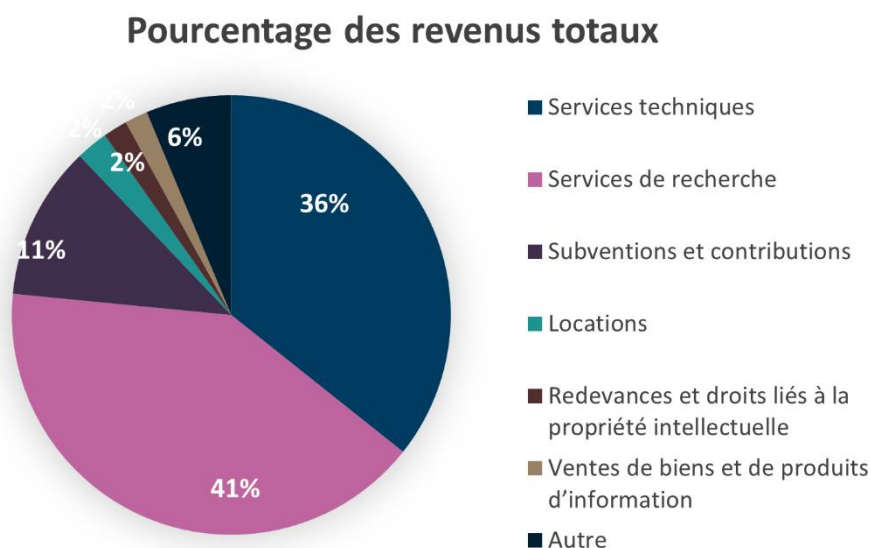


Version texte du graphique 2

Le graphique 2 comprend les informations suivantes sous forme de diagramme circulaire :

Type	Pourcentage des dépenses totales 2024-2025
Salaires et avantages sociaux des employés	40 %
Subventions et contributions	39 %
Services professionnels et spéciaux	6 %
Services publics, matériels et fournitures	5 %
Amortissement	4 %
Autre	5 %

Graphique 3 : Revenus par type (2024-2025)



Version texte du graphique 3

Le graphique 3 comprend les informations suivantes sous forme de diagramme circulaire :

Type	Pourcentage des revenus totaux 2024-2025
Services techniques	36 %
Services de recherche	41 %
Subventions et contributions	11 %
Locations	2 %
Redevances et droits liés à la propriété intellectuelle	2 %
Ventes de biens et de produits d'information	2 %
Autre	6 %

Tableau 12 : État condensé de la situation financière (audité) au 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 12 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passifs) et de ses ressources disponibles (actifs), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des passifs nets	537 703 000	455 369 000	82 334 000
Total des actifs financiers nets	380 287 000	378 612 000	1 675 000

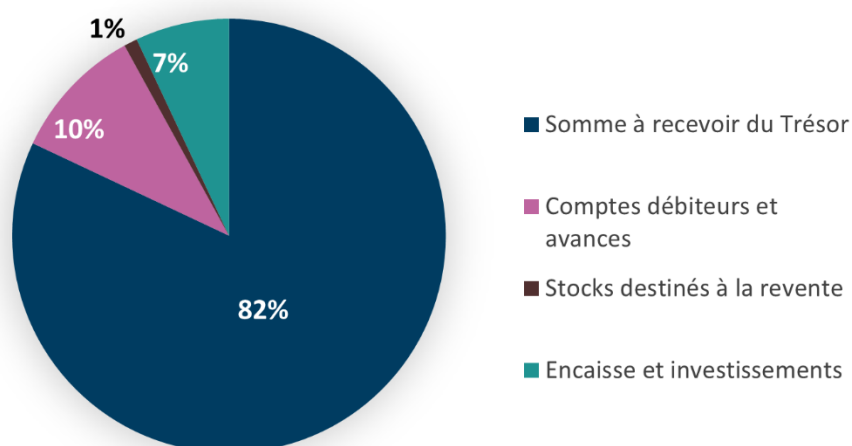
Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Dette nette du ministère	157 416 000	76 757 000	80 659 000
Total des actifs non financiers	1 095 288 000	955 527 000	139 761 000
Situation financière nette du ministère	1 252 704 000	1 032 284 000	220 420 000

Les actifs financiers nets consolidés du CNRC totalisaient 538 millions de dollars au 31 mars 2025, une hausse de 82 millions de dollars par rapport au solde de 455 millions de dollars au 31 mars 2024. Le solde comprend la somme à recevoir du Trésor, les comptes débiteurs, les stocks destinés à la revente ainsi que l'encaisse et les investissements. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 46 millions de dollars de la somme à recevoir du Trésor et à une augmentation de 27 millions de dollars des fonds de trésorerie et des placements des comptes consolidés proportionnellement du TCFH, du TIO et de l'Observatoire SKA.

Le passif consolidé du CNRC comprend les comptes créditeurs et les charges à payer, les vacances et les congés compensatoires, les mesures incitatives à la location, les revenus reportés, les futurs avantages sociaux du personnel et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Le solde au 31 mars 2025 de 380 millions de dollars représente une augmentation de 2 millions de dollars par rapport au solde au 31 mars 2024.

Graphique 4 : Actifs financiers nets au 31 mars 2025

Pourcentage du total net des actifs financiers

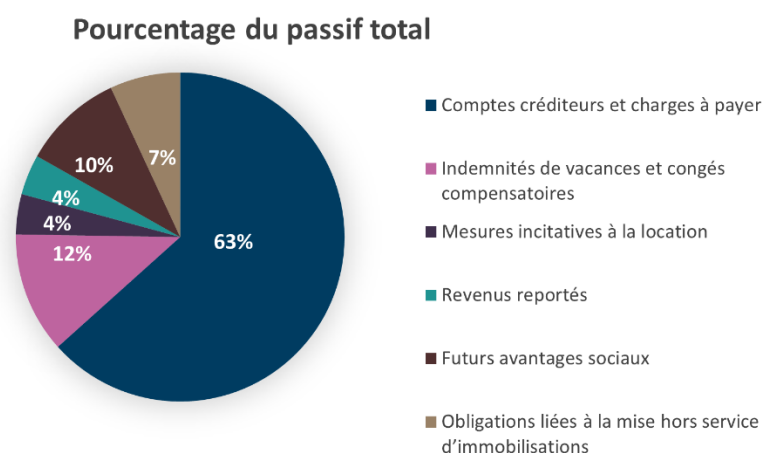


Version texte du graphique 4

Le graphique 4 comprend les informations suivantes sous forme de diagramme circulaire :

Type	Pourcentage du total net des actifs financiers 2024-2025
Somme à recevoir du Trésor	82 %
Comptes débiteurs et avances	10 %
Stocks destinés à la revente	1 %
Encaisse et investissements	7 %

Graphique 5 : Passif au 31 mars 2025



Version texte du graphique 5

Le graphique 5 comprend les informations suivantes sous forme de diagramme circulaire :

Type	Pourcentage du passif total 2024-2025
Comptes créditeurs et charges à payer	64 %
Indemnités de vacances et congés compensatoires	12 %
Mesures incitatives à la location	4 %
Revenus reportés	4 %
Futurs avantages sociaux	10 %
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	7 %

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 13 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes
Le tableau 13 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes du CNRC pour les trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024	Équivalents temps plein réels 2024-2025
Science et innovation	3 300,8	3 263,3	3 402,7
Services internes	962,5	1 059,9	1 102,0
Total	4 263,3	4 323,2	4 504,7

Tableau 14 : Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Le tableau 14 présente un résumé, en équivalents temps plein, des ressources humaines affectées aux domaines de programme du CNRC au cours des trois derniers exercices financiers.

Description	ETP en 2024-2025	Écart par rapport à 2023-2024	Écart par rapport à 2022-2023
ETP en R-D	2 711,7	62,8	79,4
ETP du PARI CNRC	503,4	34,8	41,1
ETP des services internes et des services habilitants	1 289,6	83,8	121,0
Total des ETP du CNRC	4 504,7	181,4	241,5

Le nombre réel d'équivalents temps plein (ETP) du CNRC en 2024-2025 (4 504,7) a augmenté de 181,5 (4,2 %) par rapport à 2023-2024 (4 323,2). Une partie importante de cette augmentation est liée à l'augmentation du nombre d'ETP dans les groupes d'approvisionnement, de gestion de l'information et de TI. Il y a également eu des augmentations au sein du PARI CNRC et de plusieurs centres de recherche qui ont reçu du financement pour de nouveaux programmes.

Tableau 15 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 15 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes du CNRC au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Science et innovation	3 411,0	3 411,0	3 411,0
Services internes	1 066,2	1 066,2	1 066,2
Total	4 477,2	4 477,2	4 477,2

Analyse des ressources humaines pour les 3 prochains exercices

Le nombre d'ETP prévu est semblable au nombre d'ETP réels en 2024-2025.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont accessibles sur le site Web du CNRC :

- [Détails sur les programmes de paiement de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes Plus](#)
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections des coûts de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).

Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre compétente : L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée, ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec

Administrateur général : Mitch Davies

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Développement économique

Instrument habilitant : [Loi sur le Conseil national de recherches](#) (L.R.C. (1985), ch. N-15)

Année de constitution ou de création : 1916

Autre :

Le CNRC est un établissement public du gouvernement du Canada et il rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre de l'Industrie. Le CNRC travaille en partenariat avec d'autres membres du portefeuille de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique afin de tirer parti de ressources complémentaires pour promouvoir la recherche et l'innovation intégrée, exploiter les synergies dans les principaux domaines scientifiques et technologiques, promouvoir la croissance des PME, et contribuer à la croissance économique canadienne.

Le Conseil du CNRC procure des conseils stratégiques indépendants au président du CNRC et évalue le rendement de l'organisation. Le président assure le leadership et une gestion stratégique du CNRC, et est responsable de la réalisation de ses objectifs et plans à long terme, en conformité avec les priorités du gouvernement.

Chaque vice-président et vice-présidente (V.-P.) du CNRC assume la responsabilité d'un certain nombre de secteurs regroupant des programmes, des initiatives de recherche, de centres de recherche, le Programme d'aide à la recherche industrielle ou une direction intégrée. Les V.-P. et les gestionnaires du CNRC voient à l'exécution des plans et des priorités pour s'assurer que les objectifs sont atteints.

Coordonnées du ministère

Adresse postale : Conseil National de Recherches du Canada

1200, chemin de Montréal, édifice M-58

Ottawa, Ontario, Canada K1A 0R6

Numéro de téléphone : 613-993-9101 ou sans frais : 1-877-NRC-CNRC (1-877-672-2672)

Télécopieur : 613-991-9096

Adresse courriel : info@nrc-cnrc.gc.ca

Site(s) Web : <https://nrc.canada.ca/fr>

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et aux initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons d'être plus réceptif et inclusif ainsi que les méthodes permettant de prévoir et d'atténuer les obstacles potentiels à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif, mesurable, qu'un ministère, un programme ou une initiative envisage d'atteindre dans un délai déterminé.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Dépenses et recettes nettes liées aux prêts, aux placements et aux avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone (Indigenous business)

Dans le cas d'un rapport sur les résultats ministériels, il s'agit de toute entité qui répond aux critères de Services aux Autochtones Canada, à savoir être détenue et gérée par des aînés, des conseils de bande et des conseils tribaux, être inscrite dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#) ou être inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires de traités modernes.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre des heures de travail d'un employé divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, un employé qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative qui évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les produits ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative qui évalue les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Un programme, un projet ou une autre initiative dans le cadre desquels deux ou plusieurs ministères fédéraux reçoivent des fonds pour travailler conjointement pour atteindre un résultat commun généralement lié à une priorité gouvernementale, et dans le cadre duquel les ministres concernés conviennent de le désigner comme horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment celle imposée au ministère responsable de rendre compte des résultats ministériels et des dépenses regroupés.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport qui décrit les activités prévues et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan, projet ou activité sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (government priorities)

Dans le rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le [discours du Trône de 2021](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Ce qu'un ministère a fait en utilisant ses ressources pour atteindre ses résultats, dans quelle mesure ces résultats correspondent aux objectifs du ministère et dans quelle mesure les leçons apprises ont été déterminées.

répertoire des programmes (program Inventory)

Une liste qui recense tous les programmes du ministère et les ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à la réalisation de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (result)

Un résultat ou un produit lié aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat de haut niveau lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.

Tableaux de renseignements
supplémentaires :
Rapport sur les résultats
ministériels 2024-2025

Table des matières

Détails sur les programmes de paiements de transfert	3
Quote-part au Bureau international des poids et mesures (BIPM).....	3
Centre de production de produits biologiques (CPPB)	5
Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation (PCSTI).....	8
Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (PARI CNRC).....	11
Programme de Solutions Innovatrices Canada (SIC)	14
Programme des affiliations internationales	17
Programme des observatoires astronomiques internationaux	19
TRIUMF	22
Analyse comparative entre les sexes Plus	26
Partie 1 : Gouvernance et capacité institutionnelle relative à l'ACS Plus....	26
Partie 2 : Incidences liées au genre et à la diversité, par programme	28
Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes	42
Réponse aux audits effectués par le Bureau du vérificateur général du Canada (y compris les audits effectués par le commissaire à l'environnement et au développement durable)	43
Réponse aux audits effectués par la Commission de la fonction publique du Canada ou le Commissariat aux langues officielles.....	43

Détails sur les programmes de paiements de transfert

Quote-part au Bureau international des poids et mesures (BIPM)

Date de début : Le Canada a signé la Convention du Mètre et est devenu un État membre du BIPM en 1907.

Date de fin : Continu

Type de paiement de transfert : Contribution

Type de crédit : Budget des dépenses

Exercice de mise en application des modalités : 2018-2019

Lien menant vers les résultats ministériels :

- Avancement du savoir scientifique et technologique
- Croissance des entreprises novatrices
- Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère : Métrologie

But et objectifs du programme de paiements de transfert : La contribution au BIPM qui est évaluée constitue une obligation acceptée par le Canada à titre de signataire du traité international appelé Convention du Mètre. En sa qualité de représentant du Canada sur la scène internationale de la métrologie grâce à son affiliation au BIPM et à l'organisation de métrologie régionale associée Sistema Interamericana de Metrologia (Système interaméricain de métrologie, ou SIM), le CNRC peut assumer de manière efficace et efficiente sa responsabilité de maintien des étalons de mesure du Canada conformément à la Loi sur le Conseil national de recherches et à la Loi sur les poids et mesures.

Résultats obtenus : En maintenant son statut d'acteur reconnu à l'échelle internationale dans la science des mesures grâce à ses liens avec le BIPM et le SIM, le CNRC continue de fournir des services et des travaux de recherche en métrologie qui aident à transformer les idées en technologies commercialisables, et ce, à l'avantage de la société, de l'économie et de l'environnement du Canada.

Conclusions des audits effectués en 2024-2025 : sans objet

Conclusions des évaluations effectuées en 2024-2025 : sans objet – évaluation du programme de Métrologie réalisée en 2021-2022.

Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2024-2025 : En 2024-2025, les entretiens avec le groupe de travail sur les systèmes de qualité du SIM, organisation de métrologie régionale, a mené à l'approbation du Système de gestion de la qualité (SGQ)

du CNRC, ce qui appuie les capacités d'étalonnage et de mesure internationalement reconnues de l'organisme dans le domaine de la métrologie de masse, de densité et de volume ainsi que de la mesure de l'énergie électrique. De plus, les examens par des pairs internationaux des installations et des capacités du CNRC en matière d'étalons de rayonnement ionisant, de production et de certification de matériaux de référence certifiés pour la métrologie en chimie organique et en chimie inorganique ainsi que d'analyse de la spectrométrie de masse à décharge lumineuse ont été menés à bien, à temps pour être présentés au groupe de travail du SIM au cours de l'exercice 2025-2026. D'autres activités ont porté sur l'amélioration ou l'ajout de capacités d'étalonnage et de mesure dans la base de données des comparaisons clés du BIPM dans les domaines de la longueur, de la thermométrie et de la chimie inorganique.

Renseignements financiers (dollars) : Quote-part au Bureau international des poids et mesures (BIPM)

Renseignements financiers (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses réelles 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2024-2025	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2024-2025	Écart (dépenses réelles en 2024-2025 moins dépenses prévues en 2024-2025)
Total des subventions	-	-	-	-	-	-
Total des contributions	628 833	638 795	659 000	685 782	685 782	26 782
Total pour le programme	628 833	638 795	659 000	685 782	685 782	26 782

Explication des écarts

L'écart est négligeable.

Centre de production de produits biologiques (CPPB)

Date de début : Avril 2023

Date de fin : Mars 2033

Type de paiement de transfert : Contribution

Type de crédit : Budget des dépenses

Exercice de mise en application des modalités : 2022-2023

Lien menant vers les résultats ministériels :

- Croissance des entreprises novatrices
- Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère : Centre de production de produits biologiques

But et objectifs du programme de paiements de transfert : Le Centre de production de produits biologiques (CPPB), situé sur le campus Royalmount du CNRC, est une installation de biofabrication complète qui est conforme aux bonnes pratiques de fabrication (BPF). Unique au Canada, l'installation de biofabrication a été construite pour répondre à un mandat d'intérêt public, soit produire des produits biologiques qui, autrement, seraient inaccessibles à la population canadienne et, en cas d'urgence sanitaire, réorienter ses activités pour produire des vaccins par culture cellulaire ou d'autres médicaments permettant de protéger la population.

L'installation est exploitée par le Centre de production de produits biologiques (CPPB) inc., une société à but non lucratif dotée de son propre conseil d'administration et d'une équipe de gestion chargée de superviser la société et son mandat d'intérêt public.

Le CNRC joue un rôle important de supervision et d'intendance au nom du gouvernement du Canada. Le CNRC demeure propriétaire de l'infrastructure et agit à titre de bailleur de l'immeuble et de l'équipement du Centre de production de produits biologiques (CPPB) inc. Le CNRC fournit également un financement annuel, conformément à un accord de contribution de 10 ans, afin de s'assurer que l'installation est maintenue dans un état de préparation conforme aux BPF et qu'elle est prête à réagir aux situations d'urgence sanitaire au Canada.

Le bénéficiaire n'est pas tenu de rembourser les fonds obtenus dans le cadre de ce programme de paiements de transfert.

Résultats obtenus : Le Centre de production de produits biologiques (CPPB) inc. continue de remplir ses obligations conformément aux accords de financement et aux contrats de location.

L'installation est entièrement opérationnelle, elle est conforme aux BPF et elle est prête à réagir en cas d'urgence sanitaire pour produire des vaccins, des produits biologiques ou d'autres produits thérapeutiques pour les Canadiens et Canadiennes.

Le Centre de production de produits biologiques (CPPB) inc. participe activement au secteur canadien de la biofabrication et des sciences de la vie en prenant part régulièrement à des événements importants dans l'écosystème, en échangeant des connaissances sur la production conforme aux BPF et en faisant connaître le mandat d'intérêt public du CPPB, ses capacités de production et son offre de services. Sa campagne de développement des entreprises s'est traduite par l'ajout de nouveaux clients dans un éventail de services.

Les comités de surveillance conjoints du CNRC et du CPPB se réunissent régulièrement, ce qui assure une gestion harmonieuse des accords de financement et des contrats de location.

Conclusions des audits effectués en 2024-2025 : sans objet

Conclusions des évaluations effectuées en 2024-2025 : sans objet – évaluation du CPPB réalisée en 2023-2024.

Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2024-2025 : Des comités conjoints, coprésidés par le CNRC et le Centre de production de produits biologiques (CPPB) inc. facilitent le fonctionnement efficace de la convention de bail et de l'accord de contribution, ainsi que la collaboration entre les 2 organisations. Un conseil du site assure une gestion souple de la convention de bail et coordonne les activités entre le CNRC et le Centre de production de produits biologiques (CPPB) inc., alors qu'un comité de facilitation offre un forum pour la gestion des problèmes liés aux ententes et résoudre les différends. Ces comités se réunissent une fois par trimestre.

Les exigences en matière de rapports précisées dans la convention de bail et dans l'accord de contribution, dont des prévisions financières et des rapports trimestriels ainsi que divers documents opérationnels clés, garantissent un dialogue régulier et continu avec le Centre de production de produits biologiques (CPPB) inc.

Le CNRC siège à titre d'observateur au conseil d'administration du Centre de production de produits biologiques (CPPB) inc.

Renseignements financiers (dollars) : le Centre de production de produits biologiques (CPPB)

Renseignements financiers (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses réelles 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2024-2025	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2024-2025	Écart (dépenses réelles en 2024-2025 moins dépenses prévues en 2024-2025)
Total des subventions	-	-	-	-	-	-
Total des contributions	975 300	18 724 700	17 000 000	23 500 000	23 500 000	6 500 000
Total pour le programme	975 300	18 724 700	17 000 000	23 500 000	23 500 000	6 500 000

Explication des écarts

L'écart est principalement attribuable au transfert de fonds de l'Agence de la santé publique du Canada au Conseil national de recherches du Canada pour soutenir la production de produits biologiques au Canada.

Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation (PCSTI)

Date de début : Avril 2018

Date de fin : Continu

Type de paiement de transfert : Subventions et contributions

Type de crédit : Budget des dépenses

Exercice de mise en application des modalités : 2018-2019

Lien menant vers les résultats ministériels :

- Avancement du savoir scientifique et technologique
- Croissance des entreprises novatrices
- Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère : Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation

But et objectifs du programme de paiements de transfert : Fournir une aide financière sous forme de subvention ou de contribution à des collaborateurs externes possédant des capacités complémentaires, par exemple, des petites et moyennes entreprises (PME), des établissements d'enseignement postsecondaire et des organisations de recherche à but non lucratif. Le programme comprend les éléments suivants :

1. les initiatives de R-D collaborative du CNRC, qui prévoient le financement de collaborateurs externes travaillant avec des chercheurs du CNRC sur des projets qui forment un ensemble de programmes de R-D collaborative à grande échelle dans des domaines prioritaires;
2. le Fonds d'idéation, qui prévoit le financement de collaborateurs externes travaillant avec des membres du personnel du CNRC pour encourager, mettre à l'essai et valider les idées de recherche exploratoire transformatrice dans le cadre de projets autogérés;
3. l'Initiative de rayonnement, qui prévoit le financement de colloques, d'ateliers, de symposiums et d'autres initiatives de rayonnement pour encourager la participation des Canadiens, en particulier les membres des groupes sous-représentés, aux domaines des STIM.

Résultats obtenus :

- En 2024-2025, 694 accords de financement collaboratifs actifs ont été gérés dans le cadre de 13 programmes Défi, de 5 programmes de soutien aux grappes, du Fonds d'idéation (Nouveaux débuts et Petites équipes) et de l'Initiative de

rayonnement.

- Le Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation (PCSTI) du CNRC a établi 157 nouveaux accords de financement collaboratifs dans divers secteurs, dont 47 dans le domaine du climat et de la durabilité, 46 dans le domaine de l'intelligence artificielle et des technologies quantiques, 19 dans le domaine de la santé et des sciences de la vie.
 - De plus, 45 accords ont fait progresser la recherche collaborative fondamentale dans tous les secteurs, et 21 accords de sensibilisation ont renforcé la mobilisation et la collaboration.
- Un financement de 11 millions de dollars prévu dans le cadre du PCSTI a été accordé à 23 petites et moyennes entreprises innovantes afin de renforcer le soutien à l'innovation des entreprises dans le cadre d'une collaboration avec le CNRC.

À ce jour, le CNRC a versé du financement pour 1 194 accords de recherche collaborative et s'est engagé à verser plus de 241 millions de dollars en financement par l'intermédiaire du PCSTI.

Conclusions des audits effectués en 2024-2025 : sans objet

Conclusions des évaluations effectuées en 2024-2025 : sans objet – évaluation du PCSTI réalisée en 2023-2024.

Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2024-2025 : En 2024-2025, 5 appels de propositions ouverts ont été lancés dans le cadre des programmes et des initiatives Défi. Ces appels comprenaient un appel conjoint avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour soutenir la Stratégie quantique nationale.

Les appels ouverts au sein du CNRC ont donné lieu à la sélection de 40 projets Nouveaux débuts et de 2 projets Petites équipes qui recevront des fonds pour leur réalisation avec des collaborateurs de recherche externes.

En 2024-2025, le CNRC a financé 42 nouveaux collaborateurs uniques par l'intermédiaire du PCSTI, ce qui porte à 294 le nombre total de collaborateurs uniques depuis le lancement du programme. Des partenariats avec des collaborateurs dans les secteurs public et privé, le milieu universitaire et d'autres organisations de recherche au Canada et à l'étranger ont été maintenus dans le cadre de 13 programmes et initiatives Défi, de 5 programmes de soutien aux grappes et du Fonds d'idéation en 2024-2025.

Renseignements financiers (dollars) : Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation (PCSTI)

Renseignements financiers (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses réelles 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2024-2025	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2024-2025	Écart (dépenses réelles en 2024-2025 moins dépenses prévues en 2024-2025)
Total des subventions	28 592 497	35 309 999	37 397 053	36 623 992	36 623 992	(773 061)
Total des contributions	6 165 894	4 888 633	6 875 000	6 043 113	5 591 835	(1 283 165)
Total pour le programme	34 758 390	40 198 632	44 272 053	42 667 105	42 215 827	(2 056 226)

Explication des écarts

L'écart est négligeable.

Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (PARI CNRC)

Date de début : Avril 1965 (date de début du programme original)

Date de fin : Continu

Type de paiement de transfert : Contribution

Type de crédit : Budget des dépenses

Exercice de mise en application des modalités : 2023-2024

Lien menant vers les résultats ministériels : Croissance des entreprises novatrices

Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère : Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI CNRC)

But et objectifs du programme de paiements de transfert : Le programme contribue à la croissance et à la prospérité des PME canadiennes en stimulant l'innovation ainsi que l'adoption ou la commercialisation de produits, de services et de procédés fondés sur la technologie au Canada. Cette aide prend la forme :

1. de conseils techniques et commerciaux connexes et de services de réseautage facilités par un réseau de professionnels travaillant sur le terrain dans l'ensemble du Canada;
2. de contributions à coûts partagés fondées sur le mérite pour des activités de projets de R-D ou d'innovation technologique;
3. de contributions visant à soutenir l'embauche de diplômés postsecondaires.

Le financement est offert sous différentes formes, notamment les contributions aux entreprises et les contributions aux organisations.

Le PARI CNRC appuie le placement de personnes diplômées dans des PME innovantes en participant à l'exécution du Programme emploi jeunesse, parrainé par la Stratégie emploi et compétences jeunesse d'Emploi et Développement social Canada.

Le programme comprend des mesures d'assouplissement générales permettant de tenir compte de la diversité des besoins et des réalités des bénéficiaires venant de secteurs industriels variés. Il comprend notamment des contributions non remboursables dans des circonstances appropriées où les avantages pour le Canada seraient importants et où les obligations internationales sont respectées. En 2025-2026, le PARI CNRC englobera également des programmes des technologies de développement durable après la transition de Technologies du développement durable Canada.

Résultats obtenus :

- En 2024-2025, le PARI CNRC a aidé les PME canadiennes à innover et à être compétitives à l'échelle internationale en travaillant avec 9 187 entreprises, en créant 23 208 emplois et en fournissant 28 129 services consultatifs.
- Le PARI CNRC a accordé un financement de 393,1 millions de dollars à 3 136 PME innovantes et a ainsi soutenu l'exécution de 4 371 projets dans différents domaines d'innovation.
- Le PARI CNRC a également versé 27,4 millions de dollars à 81 organismes à but non lucratif et établissements d'enseignement de l'écosystème d'innovation du Canada afin qu'ils fournissent une expertise et des services uniques qui aident les PME à progresser dans le domaine de l'innovation.

Conclusions des audits effectués en 2024-2025 : sans objet

Conclusions des évaluations effectuées en 2024-2025 :

- En 2024-2025, le CNRC a achevé l'évaluation de l'initiative d'assistance à la propriété intellectuelle (Assistance PI) du PARI CNRC.
 - Assistance PI a été lancée en 2021-2022 pour soutenir les petites et moyennes entreprises innovantes au moyen de subventions et de contributions, de financement et de services consultatifs.
- Le CNRC a mis en œuvre de manière efficace un programme de soutien à la PI que les parties prenantes ont généralement jugé excellent et utile.
 - L'initiative a permis d'améliorer les connaissances des clients en matière de PI, ce qui leur a permis de mieux gérer leur PI et de tirer parti de leurs innovations pour acquérir un avantage concurrentiel.
- Afin d'orienter les futures initiatives limitées dans le temps, l'évaluation a permis de cerner les leçons tirées de l'initiative Assistance PI en ce qui concerne la conception, l'exécution et la mise en œuvre de programmes.
 - Parmi les leçons tirées, on peut citer le fait que l'utilisation d'un modèle d'exécution hybride avec des tiers a considérablement amélioré l'efficacité et l'efficacité d'Assistance PI.

Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2024-2025 : Le PARI CNRC est un programme national géré sur une base régionale comptant plus de 275 conseillers et conseillères en technologie industrielle (CTI) dans 128 points de service au pays (en date de 2024-2025). Grâce à leur vaste expertise et à leur expérience, les CTI fournissent des conseils personnalisés aux PME innovantes sur le plan technologique qui sont orientées vers la croissance. Les CTI accompagnent les entreprises pendant un certain temps et créent un plan de travail pour les aider à atteindre leur capacité d'innovation et de croissance. Le soutien peut prendre la forme de services consultatifs ou d'aides financières destinées à des projets innovants.

Au terme de leur projet financé, les bénéficiaires font un rapport après projet. Ce rapport permet de recueillir des renseignements sur l'expérience des bénéficiaires avec le

PARI CNRC et il est utilisé, conjointement avec les normes de service publiées, pour trouver des mesures d'amélioration continue du programme.

Renseignements financiers (dollars) : Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (PARI CNRC)

Renseignements financiers (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses réelles 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2024-2025	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2024-2025	Écart (dépenses réelles en 2024-2025 moins dépenses prévues en 2024-2025)
Total des subventions	-	-	-	-	-	-
Total des contributions	479 815 375	464 240 615	410 400 600	436 771 554	435 552 650	25 152 050
Total pour le programme	479 815 375	464 240 615	410 400 600	436 771 554	435 552 650	25 152 050

Explication des écarts

L'écart est principalement attribuable au transfert du personnel et des programmes de Technologies du développement durable Canada au Conseil national de recherches du Canada.

Programme de Solutions Innovatrices Canada (SIC)

Date de début : Décembre 2017

Date de fin : Continu

Type de paiement de transfert : Subvention

Type de crédit : Budget des dépenses

Exercice de mise en application des modalités : Le CNRC a reçu le pouvoir d'agir sur les modalités du programme de subventions Solutions innovatrices Canada (SIC) d'ISDE en 2017-2018 (janvier 2018).

Lien menant vers les résultats ministériels : SIC est un programme dirigé par ISDE, et le CNRC est l'un des 21 ministères fédéraux ayant reçu le mandat d'y participer. Il incombera à ISDE de produire le rapport sur les résultats du programme.

Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère : Au CNRC, ce programme dirigé par ISDE est administré par le PARI CNRC.

But et objectifs du programme de paiements de transfert : SIC est un programme de subventions et d'approvisionnement qui permet aux ministères et organismes participants d'appuyer l'expansion de petites et moyennes entreprises canadiennes à l'étape de R-D précoce préalable à la commercialisation. Il alloue une partie des fonds ministériels aux fins suivantes :

- Stimuler la conception et l'adoption d'innovations technologiques au Canada.
- Assurer la croissance d'entreprises canadiennes par un financement direct qui appuie les premières étapes, notamment celles de la R-D précommerciale et de la création ultime de prototypes, et accélère la commercialisation.
- Encourager les entreprises dirigées par des groupes méritant l'équité, comme les femmes, les peuples autochtones, les jeunes, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap, les personnes appartenant à la communauté 2SLGBTQ+ et d'autres personnes.
- Favoriser une collaboration accrue en recherche industrielle grâce à la publication de défis à relever conformes aux priorités clés du gouvernement du Canada.
- Fournir aux ministères et organismes fédéraux des occasions d'acquérir de nouvelles capacités pour répondre à leurs besoins en R-D et ainsi faire progresser les priorités gouvernementales.

Résultats obtenus :

- L'équipe CNRC-SIC a alloué 3,5 millions de dollars, dont 2 millions de dollars à des contrats pour 13 projets et 1,5 million de dollars à des subventions pour 6 projets.

- Cette gestion financière efficace a fait en sorte que la majorité des fonds alloués soutiennent directement les initiatives en matière d'innovation et de recherche.
- L'équipe CNRC-SIC a géré 7 défis, axés sur l'action climatique et la durabilité, la santé et la biofabrication, ainsi que les solutions technologiques quantiques et numériques.
 - Ces initiatives ont été conçues pour contribuer aux avancées scientifiques et technologiques en aidant les entreprises innovantes à croître et à se développer, ce qui répond aux objectifs du PARI CNRC.
- La collaboration était un élément clé de l'approche de l'équipe CNRC-SIC, qui comprenait des partenariats avec 9 centres de recherche du CNRC et 5 autres ministères (ISDE, SPAC, SC, RNCan et ECCC).

Conclusions des audits effectués en 2024-2025 : sans objet

Conclusions des évaluations effectuées en 2024-2025 : sans objet – il s'agit d'un programme dirigé par ISDE.

Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2024-2025 : Le programme SIC-CNRC collabore avec les centres de recherche du CNRC et le PARI CNRC pour créer et lancer des défis SIC. À titre de l'un des 21 ministères fédéraux participants, le CNRC soumet ces défis à SIC pour affichage. Le SIC-CNRC collabore également avec les mêmes parties prenantes pour évaluer et sélectionner les propositions à financer. Cet effort permet de s'assurer que seuls les projets les plus prometteurs et innovateurs reçoivent une aide financière.

Un financement est fourni à des PME canadiennes innovantes sous forme de subventions ou de contrats applicables à différents stades de développement du projet, de la faisabilité de principe au développement de prototypes. Les bénéficiaires de subventions doivent produire des rapports mensuels et rencontrer régulièrement le ou la responsable du défi ou responsable technique ainsi qu'un conseiller ou conseillère du programme SIC-CNRC pour une mise à jour et des conseils. Les bénéficiaires de contrats rencontrent régulièrement le ou la responsable du défi ou responsable technique afin de s'assurer que les livrables sont conformes aux exigences précisées au contrat. Ce processus se termine par un rapport technique final et la livraison d'un prototype au centre de recherche responsable du CNRC.

Renseignements financiers (dollars) : Programme de Solutions Innovatrices Canada (SIC)

Renseignements financiers (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses réelles 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2024-2025	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2024-2025	Écart (dépenses réelles en 2024-2025 moins dépenses prévues en 2024-2025)
Total des subventions	9 566 552	3 523 509	5 500 000	1 454 757	1 454 755	(4 045 245)
Total des contributions	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	9 566 552	3 523 509	5 500 000	1 454 757	1 454 755	(4 045 245)

Explication des écarts

L'écart est attribuable à la conversion de fonds en coûts de fonctionnement pour les contrats de R-D du programme.

Programme des affiliations internationales

Date de début : 1958

Date de fin : Continu

Type de paiement de transfert : Subvention

Type de crédit : Budget des dépenses

Exercice de mise en application des modalités : 2011-2012

Lien menant vers les résultats ministériels : Avancement du savoir scientifique et technologique

Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère : Affiliations internationales

But et objectifs du programme de paiements de transfert : L'appartenance du Canada à des organisations internationales de sciences et technologies favorise les occasions internationales de recherche et d'innovation, de réseautage, de représentation et de leadership en plus de donner accès à des possibilités de comparaison, ce qui permet aux milieux scientifiques, technologiques et industriels du Canada de rester concurrentiels.

Résultats obtenus :

- Améliorer la visibilité internationale du Canada en entamant des discussions stratégiques avec d'autres organisations lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil international des sciences (CIS) à Mascate, à Oman, en janvier 2025, et en apportant des contributions significatives à l'élaboration de nouvelles procédures du CIS.
- Faciliter la formation de dirigeantes et dirigeants canadiens dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation en tirant parti des possibilités offertes par le CIS et en mettant l'accent sur le perfectionnement du leadership et la mise en œuvre de stratégies d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).
- Élargir des possibilités d'innovation axées sur le marché pour les PME canadiennes et stimuler la croissance des exportations par le biais des chaînes de valeur mondiales.
 - En tant que coprésident du réseau Eureka, le CNRC a mis en évidence l'expertise du Canada et a ouvert la voie à l'accès des entreprises canadiennes aux réseaux internationaux; il a ainsi accéléré la mise sur le marché de leurs produits et services innovants.

Conclusions des audits effectués en 2024-2025 : sans objet

Conclusions des évaluations effectuées en 2024-2025 : sans objet – évaluation réalisée en 2020-2021.

Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2024-2025 :

- La mobilisation continue des représentants de tous les comités nationaux canadiens (CNC) permet de renforcer les liens et de recueillir des renseignements cruciaux pour le programme.
 - Un dialogue continu a permis au CNRC de mieux comprendre l'évolution des priorités des CNC, les avantages les plus utiles du programme et les besoins en matière d'affiliation internationale tout en évaluant la participation internationale souhaitée par les CNC et en mobilisant les demandeurs potentiels.
- Un comité consultatif s'est réuni au cours des 6 derniers exercices pour tirer parti de l'expertise des ministères et organismes scientifiques du gouvernement, dans le but de coordonner et d'améliorer les objectifs scientifiques internationaux du Canada.
 - La mobilisation continue garantit une coordination efficace.
- Les activités de mobilisation en matière de gestion des affiliations internationales se sont intensifiées; l'accent a été mis sur l'évaluation d'impact et la planification future.
 - La mobilisation continue implique de remplir un questionnaire annuel.

Renseignements financiers (dollars) : Programme des affiliations internationales

Renseignements financiers (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses réelles 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2024-2025	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2024-2025	Écart (dépenses réelles en 2024-2025 moins dépenses prévues en 2024-2025)
Total des subventions	609 608	893 633	773 400	773 400	773 311	(89)
Total des contributions	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	609 608	893 633	773 400	773 400	773 311	(89)

Explication des écarts

L'écart est négligeable.

Programme des observatoires astronomiques internationaux

Date de début : 1978

Date de fin : Continu

Type de paiement de transfert : Contribution

Type de crédit : Budget des dépenses

Exercice de mise en application des modalités : 2023-2024

Lien menant vers les résultats ministériels :

- Avancement du savoir scientifique et technologique
- Croissance des entreprises novatrices
- Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère : Herzberg, Astronomie et Astrophysique

But et objectifs du programme de paiements de transfert : L'astronomie est une science mondiale. En raison du coût croissant des observatoires de pointe et de la rareté des sites d'observation idéaux, un accent accru est mis sur la collaboration internationale dans le cadre des grands projets d'astronomie qui contribuent à l'avancement des connaissances et à la meilleure compréhension de l'Univers.

En collaboration avec d'autres organismes internationaux, le CNRC verse des contributions financières pour appuyer la gestion et l'exploitation d'observatoires terrestres à l'étranger et de leurs installations connexes, notamment le télescope Canada-France-Hawaï, les télescopes jumeaux de l'Observatoire Gemini, le grand réseau de télescopes millimétriques et infrarouges d'Atacama (ALMA), le télescope de trente mètres, et l'Observatoire SKA. Le CNRC participe à la supervision et à l'orientation de ces installations et de leurs capacités de recherche. En avril 2024, le Canada est devenu le 10^e membre de l'organisation intergouvernementale de l'Observatoire SKA.

Les accords internationaux régissant ces observatoires constituent des engagements de longue durée et précisent les contributions destinées aux étapes préalables à la construction de conception et d'élaboration, à la construction, à l'exploitation, à l'entretien, à l'amélioration des immobilisations (par exemple, conception de nouveaux instruments astronomiques et autres projets de modernisation des installations) et à la mise hors service des observatoires terrestres internationaux et de leurs installations connexes. Ces accords comprennent aussi des engagements à soutenir la communauté d'utilisateurs universitaires afin d'assurer une utilisation équitable et progressiste des observatoires.

Le CNRC participe à la gouvernance de ces installations internationales au nom de la communauté canadienne de la recherche en astronomie et offre un soutien, notamment la gestion d'attribution du temps d'observation, des services de gestion avancés des données et des instruments. Grâce au financement et aux contributions en nature du CNRC, la communauté canadienne de l'astronomie bénéficie d'un accès fondé sur le mérite à ces installations.

Les bénéficiaires ne sont pas tenus de rembourser les fonds obtenus dans le cadre de ce programme de paiements de transfert.

Résultats obtenus : L'adhésion du Canada à l'Observatoire SKA garantit aux astronomes du Canada l'accès aux 2 radiotélescopes les plus avancés au monde. L'adhésion à l'Observatoire SKA offre également des possibilités à l'industrie canadienne. En utilisant une technologie mise au point par le CNRC, des entreprises canadiennes construisent des composants clés pour les télescopes de l'Observatoire SKA. Le CNRC représente le Canada à la gouvernance de l'Observatoire SKA ; il ajoute ainsi une nouvelle installation à sa gamme d'observatoires et donne aux astronomes du Canada de nouvelles possibilités de transformer notre compréhension de l'Univers.

En tant que membre de l'Observatoire Gemini, le Canada, par l'intermédiaire du CNRC, s'est associé à l'Université de Toronto et à d'autres universités canadiennes pour concevoir et construire le spectrographe infrarouge multi-objets Gemini (GIRMOS). Le CNRC est responsable de l'imageur infrarouge, du logiciel de l'instrument et du système de sélection des objets. L'équipe a récemment passé l'étape de l'examen critique de la conception, au cours de laquelle un groupe international de spécialistes a évalué l'état de préparation du projet en vue du début de la construction. GIRMOS utilisera le système de sélection d'objets, de concert avec un système d'optique adaptative, pour alimenter simultanément les spectrographes avec plusieurs objets. L'imageur observe l'ensemble du champ de vision en parallèle avec les spectrographes, ce qui rend l'instrument bien adapté à l'étude de la formation et de l'évolution des galaxies, car les astronomes observent l'espace jusqu'à l'époque de la formation des premières galaxies dans l'univers.

Les amplificateurs à faible bruit (LNA) sont également essentiels à la radioastronomie; ils amplifient les faibles signaux radio émis par les objets célestes; ils améliorent ainsi le rapport signal-bruit et permettent la détection et l'analyse de ces signaux. Le CNRC a conçu et développé des LNA pour l'Observatoire SKA qui sont très sensibles et plusieurs fois supérieurs à tous les LNA précédents. Cette technologie a maintenant été transmise à l'industrie, et une entreprise canadienne produit tous les LNA nécessaires au réseau moyenne fréquence du SKA dans la région du Karoo en Afrique du Sud.

Le CNRC utilise également son expertise en développement d'instruments pour fournir un composant clé du télescope pour l'étude avancée du cosmos dans la partie optique et la partie UV du spectre, mission proposée constituant une importante priorité pour les astronomes canadiens.

Conclusions des audits effectués en 2024-2025 : sans objet

Conclusions des évaluations effectuées en 2024-2025 : sans objet – évaluation réalisée en 2021-2022.

Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2024-2025 : Le CNRC gère des observatoires terrestres établis ou entretenus par le gouvernement du Canada dans l'intérêt de la communauté canadienne de recherche en astronomie, en harmonisant ses contributions aux priorités établies dans le Plan à long terme de l'astronomie et de l'astrophysique rédigé par la communauté. Le CNRC prend part aux conseils qui supervisent les observatoires pour garantir que les orientations et les programmes scientifiques des installations tiennent compte des forces et des intérêts du Canada. De plus, il veille à ce que ces activités accroissent les occasions pour les entreprises et les chercheurs canadiens de mettre au point des instruments utiles pour les observatoires.

Afin de jouer efficacement son rôle, le CNRC fournit de l'information à jour sur chaque observatoire aux comités de scientifiques issus de la communauté de recherche, qui formulent des avis d'experts sur les activités et le développement des observatoires. Le CNRC offre un appui solide à la communauté d'utilisateurs par le biais de nombreux services, qui vont de la gestion du processus d'attribution de temps d'observation aux chercheurs canadiens à la diffusion de données prêtes à être utilisées dans des travaux scientifiques (par l'entremise de son Centre canadien de données astronomiques).

Renseignements financiers (dollars) : Programme des observatoires astronomiques internationaux

Renseignements financiers (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses réelles 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2024-2025	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2024-2025	Écart (dépenses réelles en 2024-2025 moins dépenses prévues en 2024-2025)
Total des subventions	-	-	-	-	-	-
Total des contributions	26 647 172	36 692 788	70 895 511	74 347 684	74 347 684	3 452 173
Total pour le programme	26 647 172	36 692 788	70 895 511	74 347 684	74 347 684	3 452 173

Explication des écarts

L'augmentation des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues est principalement attribuable aux coûts en devises, car la majorité des paiements effectués dans le cadre de ce programme le sont en devises étrangères.

TRIUMF

Date de début : 1977

Date de fin : Continu

Type de paiement de transfert : Contribution

Type de crédit : Budget des dépenses

Exercice de mise en application des modalités : 2024-2025

Lien menant vers les résultats ministériels :

- Avancement du savoir scientifique et technologique
- Croissance des entreprises novatrices
- Des solutions fondées sur des données probantes éclairent les décisions du gouvernement sur les secteurs prioritaires

Lien menant vers le répertoire des programmes du ministère : TRIUMF

But et objectifs du programme de paiements de transfert : TRIUMF est le centre canadien d'accélération des particules. Le laboratoire est l'un des principaux investissements du Canada dans les grandes infrastructures de recherche. Il offre des installations de classe mondiale pour la recherche en physique des particules et la physique nucléaire, en science des accélérateurs, en sciences de la vie et en science des matériaux. Société à but non lucratif dotée d'un statut d'organisme de bienfaisance, TRIUMF Inc. est un consortium de 21 universités canadiennes, et ses activités de base sont financées par des accords de contribution quinquennaux par l'intermédiaire du CNRC. TRIUMF Inc. possède sa propre structure de gouvernance par l'entremise des universités membres ainsi qu'une équipe de gestion qui l'exploite et le gère. Le CNRC joue un rôle important de supervision et d'intendance pour la société, au nom du gouvernement du Canada. Cependant, il ne participe pas directement à la conception et à la gestion de ses activités.

TRIUMF constitue l'unique bénéficiaire de financement du programme et n'est pas tenu de rembourser les fonds obtenus dans le cadre de ce programme de paiements de transfert.

Résultats obtenus :

- TRIUMF a contribué à la publication de 361 articles dans des revues scientifiques, formé par 315 membres du personnel hautement qualifié, y compris des étudiants de premier cycle, des étudiants diplômés et des chercheurs postdoctoraux, et accueilli 614 visiteurs et utilisateurs scientifiques, dont plus de 300 provenaient d'établissements internationaux.

- L'installation de la ligne de faisceau et de la protection du hall cible du projet ARIEL est bien avancée et la conception initiale de la source d'ions cible a été complétée au cours du dernier exercice.
- TRIUMF a terminé la première phase de l'Institut des isotopes médicaux avancés, installation consacrée aux sciences de la vie qui augmentera de façon notable l'avantage concurrentiel du Canada dans les domaines de la recherche, du développement et de la production d'isotopes médicaux.
 - En 2023-2024, la mise en service du bâtiment et de l'équipement a été terminée et un financement additionnel du gouvernement de la Colombie-Britannique a été confirmé pour l'aménagement de l'espace restant dans le laboratoire en vue de maximiser les résultats obtenus par les intervenants provinciaux et nationaux.
- Les premiers résultats de l'expérience ALPHA-g ont fait l'objet d'un article publié dans Nature.
 - L'équipe ALPHA-Canada, dirigée par TRIUMF, a observé pour la première fois les effets de la chute par gravité de l'antihydrogène, établissant que l'antimatière tombe vers le bas, réfutant la supposition selon laquelle l'antimatière pourrait tomber vers le haut.
 - Ces résultats ont soulevé l'attention internationale de la communauté scientifique et ont fait l'objet d'une importante couverture médiatique.
- TRIUMF Innovations, la division commerciale de TRIUMF et coresponsable nationale du programme de l'Écosystème canadien de production d'isotopes médicaux, a lancé avec succès un appel de propositions de 5 M\$ pour soutenir le développement et la commercialisation au Canada de la prochaine génération d'innovations dans le domaine des isotopes médicaux.
- ARTMS Inc., société d'isotopes médicaux dérivée de TRIUMF, a cru avec succès depuis sa fondation en 2016 et, en 2024, a été acquise par Telix Pharmaceuticals Limited au coût de 82 M\$ US.
- TRIUMF a poursuivi l'accomplissement du mandat de son programme des sciences de la vie dans le cadre du volet de subventions de 24 M\$ Transformation du Fonds Nouvelles frontières en recherche.
 - Tirant parti de son complexe d'accélérateurs et de son expertise en chimie des radiations, l'équipe produit plusieurs radionucléides émetteurs alpha, bêta et Auger, ainsi que plusieurs nouveaux chélateurs métalliques pour le développement et la mise à l'essai de thérapies radiopharmaceutiques précliniques.
- En partenariat avec BWXT Medical, TRIUMF a produit un isotope rare utilisé dans des traitements contre le cancer en vue des essais cliniques d'un traitement contre le cancer avancé de la prostate, lesquels seront réalisés à des centres d'essai canadiens de Montréal et de Vancouver.

Conclusions des audits effectués en 2024-2025 : sans objet

Conclusions des évaluations effectuées en 2024-2025 : sans objet – évaluation réalisée en 2023-2024.

Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2024-2025 :

- Le CNRC préside le Comité interorganisations de TRIUMF (CIT), lequel est formé des organismes fédéraux qui financent et supervisent les activités de l'organisation et donne à la direction de celle-ci la possibilité de présenter les progrès et de discuter des orientations futures.
- Le CNRC administre aussi le Conseil consultatif de TRIUMF (CCT), qui se compose d'experts internationaux dans les disciplines liées aux activités technologiques et de recherche de TRIUMF.
 - Le CCT fait état de ses constatations au CNRC et à la haute direction de TRIUMF 2 fois par année, formulant des recommandations sur les programmes et la gestion et recensant les réussites scientifiques et technologiques attribuables aux programmes et installations de TRIUMF.
- Des observateurs représentant le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, la Fondation canadienne pour l'innovation, l'Institut canadien de physique nucléaire, l'Institut de physique des particules du Canada, la communauté des sciences des matériaux et la communauté d'utilisateurs de TRIUMF veillent à ce que les orientations de TRIUMF concordent bien avec les besoins de la communauté de recherche et à ce que l'organisation collabore avec toutes ses parties prenantes au Canada.
- Environ 430 membres du personnel et étudiants de TRIUMF sont soutenus par l'accord de contribution avec le CNRC, et environ 150 postes supplémentaires sont appuyés par d'autres sources à des fins précises, y compris des fonds temporaires pour l'exploitation des nouvelles immobilisations.
- Chaque année, TRIUMF offre de la formation à plus de 200 étudiants de premier cycle, étudiants diplômés et stagiaires postdoctoraux.
 - TRIUMF a de nombreux programmes destinés aux jeunes, aux étudiants, aux enseignants et au grand public afin que le plus grand nombre de gens possible puissent s'émerveiller des découvertes et partager l'enthousiasme que soulève l'un des laboratoires les plus importants au Canada.
 - En outre, TRIUMF offre à ses étudiants diplômés et stagiaires postdoctoraux un ensemble de programmes favorisant l'acquisition et le développement de compétences professionnelles.

Renseignements financiers (dollars) : TRIUMF

Renseignements financiers (en dollars)

Type de paiement de transfert	Dépenses réelles 2022-2023	Dépenses réelles 2023-2024	Dépenses prévues 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2024-2025	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2024-2025	Écart (dépenses réelles en 2024-2025 moins dépenses prévues en 2024-2025)
Total des subventions	-	-	-	-	-	-
Total des contributions	59 325 000	60 100 000	61 196 196	61 196 196	61 196 196	-
Total pour le programme	59 325 000	60 100 000	61 196 196	61 196 196	61 196 196	-

Explication des écarts

Aucun écart à signaler.

Analyse comparative entre les sexes Plus

Partie 1 : Gouvernance et capacité institutionnelle relative à l'ACS Plus

Gouvernance

Comprendre les répercussions sur divers groupes, éliminer les obstacles à la participation et favoriser une culture inclusive sont des priorités importantes pour le CNRC. Pour soutenir ces priorités, le CNRC mobilise son personnel, sa clientèle et ses partenaires sur les pratiques liées à l'ACS Plus. Il s'agit notamment d'offrir des conseils sur l'ACS Plus, de communiquer des renseignements et des outils, et d'intégrer une perspective de l'ACS Plus dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes.

La secrétaire générale du CNRC assume le rôle de championne de l'ACS Plus pour l'organisation, et la division compte un coordonnateur de l'ACS Plus chargé de coordonner les efforts organisationnels. La division de la Secrétaire générale représente le CNRC dans le groupe de travail interministériel du gouvernement fédéral pour l'ACS Plus et le réseau du coordonnateur de l'ACS Plus, en plus de donner des conseils pour intégrer l'ACS Plus à la conception et à l'exécution des programmes.

En 2024-2025, le coordonnateur de l'ACS Plus a aidé les membres du personnel du CNRC en leur fournissant des conseils, des lignes directrices et des réponses en ce qui touche les questions liées à l'ACS Plus. Afin de mieux guider le personnel et de renforcer les connaissances organisationnelles et les meilleures pratiques, le coordonnateur de l'ACS Plus a continué à participer à des réunions intergouvernementales et à des groupes de travail liés à l'ACS Plus. Il s'agissait notamment du comité interministériel sur l'ACS Plus de Femmes et Égalité des genres Canada et du groupe de travail sur l'ACS Plus des ministères et organismes à vocation scientifique d'Environnement et Changement climatique Canada.

Capacité

En 2024-2025, le CNRC a continué à renforcer ses capacités et à faire connaître l'ACS Plus dans tout l'organisme. Le Plan stratégique du CNRC pour 2024-2029 définit l'innovation inclusive comme une priorité fondamentale. L'innovation inclusive intègre l'ACS Plus et reflète l'engagement du CNRC à adopter une optique intersectionnelle et à rendre ses activités de recherche, d'innovation et de programme inclusives et équitables pour toute la population canadienne. Le CNRC a mobilisé spécialistes et ressources pour travailler à la réalisation de la vision décrite dans le plan.

En 2024-2025, le CNRC a lancé sa nouvelle stratégie pour l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), qui met l'accent sur l'intégration de l'inclusion dans la conception et l'exécution des programmes, parallèlement aux objectifs liés au recrutement et à l'avancement de talents

issus de la diversité, à la promotion d'une culture inclusive et antiraciste, à la suppression des obstacles systémiques, et à la réalisation de progrès mesurables.

Sur le plan opérationnel, le CNRC a continué à organiser les réunions trimestrielles de la Communauté de praticiens et praticiennes de l'innovation inclusive. La communauté de pratique rassemble des membres du personnel de tout le pays et permet ainsi d'entamer un dialogue sur les répercussions externes de l'organisme sur divers groupes. Elle favorise également les discussions sur la manière dont le CNRC peut continuer à promouvoir une main-d'œuvre et un milieu de travail équitables, diversifiés et inclusifs, en examinant en particulier la manière d'intégrer les meilleures pratiques dans la mise en œuvre des nouveaux plans stratégiques de l'organisme. Le réseau Femmes en science et en innovation a continué à se réunir tous les trimestres pour explorer le large éventail d'expériences, de défis et de possibilités relatif aux femmes en STIM.

Pour soutenir la mobilisation du personnel, le CNRC dispose d'un carrefour interne comprenant des renseignements, des ressources et des outils sur l'EDI qui sont axés sur l'ACS Plus, l'engagement autochtone, l'antiracisme et l'accessibilité. Des formations essentielles sont données : l'une sur les principes fondamentaux de l'EDI est destinée à l'ensemble du personnel et l'autre sur les préjugés inconscients est destinée à l'ensemble des gestionnaires d'embauche. En outre, d'autres possibilités d'apprentissage sont offertes pour renforcer les capacités en matière d'antiracisme et d'ACS Plus. Afin de s'assurer que les différentes voix, expériences et idées de l'effectif sont entendues, le CNRC possède des groupes, des comités et des réseaux de ressources internes pour le personnel, notamment le réseau Femmes en science et en innovation, la Communauté-ressources d'employés noirs, le réseau des personnes en situation de handicap, le Réseau de mobilisation des Autochtones et le Réseau du personnel de recherche en début de carrière. Cette année, le CNRC a créé un nouveau groupe de ressources pour le personnel qui est axé sur l'inclusion des personnes 2ELGBTQIA+. Le CNRC renforce ainsi son engagement à favoriser la défense des intérêts et la mobilisation dans l'ensemble de l'organisme.

Le CNRC s'est engagé à tisser des liens avec des scientifiques, des innovateurs et innovatrices, et des communautés autochtones pour rapprocher les systèmes de connaissances occidentales et autochtones, et pour acquérir de nouvelles connaissances qui peuvent avoir une incidence sur les problèmes cruciaux de notre époque. Conformément aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, le CNRC a continué d'enrichir ses compétences interculturelles, un premier pas vers la création de liens positifs à long terme avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis. L'équipe de la stratégie et de la mobilisation autochtones est le principal organe du CNRC à qui cette tâche a été confiée. En 2024-2025, les conseillers et conseillères en mobilisation autochtone du CNRC ont contribué à mieux faire connaître et à coordonner la participation autochtone au CNRC.

Ressources humaines (équivalents temps plein) consacrées à l'ACS Plus

3,0 équivalents temps plein (représentant une diversité de postes de l'ensemble du CNRC).

Partie 2 : Incidences liées au genre et à la diversité, par programme

Responsabilité essentielle : Science et innovation

Nom du programme : Programmes de recherche et d'innovation qui comprennent les 12 centres de recherche du CNRC et le Centre de fabrication pour la photonique du Canada

- Aérospatiale
- Développement des cultures et des ressources aquatiques
- Automobile et Transports de surface
- Construction
- Technologies numériques
- Énergie, Mines et Environnement
- Herzberg, Astronomie et Astrophysique
- Thérapeutique en santé humaine
- Dispositifs médicaux
- Métrologie
- Génie océanique, côtier et fluvial
- Quantique et nanotechnologies

Objectifs du programme : Les programmes de recherche et d'innovation du CNRC visent à réaliser des percées et à apporter des solutions pour améliorer la vie des Canadiens et Canadiennes; ils contribuent ainsi à la croissance industrielle continue dans des domaines critiques.

Population cible : L'ensemble de la population canadienne et des secteurs, dont la fabrication, les ressources naturelles, l'intelligence artificielle, les technologies quantiques, les transports, l'aérospatiale, les sciences de la vie et la biofabrication, la défense et la sécurité, l'astronomie, et la métrologie.

Répartition des avantages

Répartition	Groupe
Selon le sexe	Globalement équilibré entre les sexes
Selon le niveau de revenu	Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu
Selon le groupe d'âge	Aucune incidence générationnelle marquée ni incidence sur la génération entre les jeunes et les personnes âgées

Incidences clés du programme sur le genre et la diversité

Dans le cadre de ses programmes de recherche et d'innovation, le CNRC a continué à établir des cibles et à recueillir des données (dans la mesure du possible) sur ces travaux afin d'accroître et de renforcer les diverses capacités du Canada en STIM dans les domaines et secteurs d'activité de ces programmes. Des exemples choisis d'indicateurs d'ACS Plus suivis par ces programmes sont illustrés ci-dessous.

Statistiques sur les incidences clés du programme

Statistiques	Résultats observés*	Sources des données	Commentaire
Taux de réussite des propositions d'observation dirigées par des astronomes canadiennes par rapport aux propositions dirigées par des astronomes canadiens, selon le suivi effectué par Herzberg, Astronomie et Astrophysique	Résultats pour l'Observatoire Gemini : - Taux de réussite des propositions dirigées par des hommes : - Semestre 2024B : 74 % - Semestre 2025A : 86 % - Taux de réussite des propositions dirigées par des femmes : - Semestre 2024B : 86 % - Semestre 2025A : 67 %	Bureau canadien de Gemini Secrétaire du Comité canadien d'attribution de temps Astronome du Canada à l'ALMA	Les données recueillies sur plusieurs années dans le cadre du processus d'examen en double aveugle montrent que, même si les chiffres varient d'une année à l'autre, les taux de réussite des propositions dirigées par des femmes et des hommes s'équivalent au fil du temps.

Statistiques	Résultats observés*	Sources des données	Commentaire
	Résultats pour le télescope Canada-France-Hawaï : • Le taux de réussite au semestre 2025B était de 71 % pour les propositions dirigées par des hommes. • Il était de 78 % pour les propositions dirigées par des femmes. • Cycle 11 d'ALMA (d'octobre 2024 à septembre 2025) : ○ 4 propositions canadiennes sur 10 ont été présentées par des femmes.		
Nombre de projets mis en œuvre par Génie océanique, côtier et fluvial (GOCF) qui mobilisent des organisations autochtones ou des entreprises dirigées par des Autochtones ou des collectivités du Nord.	10	Document de suivi du rendement de GOCF	Ce résultat comprend tous les projets signés par des clients et des collaborateurs pour lesquels un groupe autochtone ou du Nord est soit un signataire, soit un participant clé dans le cadre du projet.

Autres incidences clés du programme

Les centres de recherche du CNRC ont des conseils consultatifs composés de membres de la communauté des parties prenantes qui fournissent des conseils indépendants sur l'orientation stratégique générale et les priorités des programmes tout en veillant à l'harmonisation avec les

priorités du CNRC. Le CNRC travaille à ce que les conseils consultatifs soient équilibrés et représentatifs de la population canadienne.

Faits marquants de l'ACS Plus concernant les répercussions des programmes de recherche et d'innovation du CNRC :

- Le Comité canadien de l'harmonisation des codes de construction a fait de l'accessibilité des bâtiments et des logements pour les personnes ayant une incapacité une priorité pour le cycle d'élaboration des codes de 2030, y compris l'élaboration de dispositions relatives aux moyens d'évacuation des bâtiments et la poursuite des travaux pour faire en sorte que les logements deviennent plus adaptables et visitables.
- Construction et Codes Canada sont restés proactifs en assurant la représentation des 4 groupes visés par l'équité en matière d'emploi (les personnes handicapées, peuples autochtones, personnes racisées, femmes) au sein des comités des codes modèles nationaux (CCMN).
 - En mai 2024, un appel a été lancé pour trouver des volontaires qui souhaitent faire partie des CCMN en vue de l'élaboration des codes de 2030; cet appel prévoyait la possibilité pour les personnes de remplir une autodéclaration volontaire, ce qui a permis à 60 % de l'ensemble des membres des comités de se définir comme une femme, une personne handicapée, une personne autochtone ou une personne racisée.
- Dans le cadre de l'Initiative sur l'environnement bâti résilient aux changements climatiques, Construction s'est efforcé d'apporter des mesures de résilience et de durabilité aux communautés dont les populations subissent des répercussions disproportionnées et inégales des changements climatiques, notamment les zones côtières propices aux inondations et les communautés nordiques aux prises avec la fonte du pergélisol en raison du réchauffement de la planète.
- Au cours de l'été 2024, Quantique et Nanotechnologies a accueilli des étudiants et étudiantes dans le cadre des programmes Elite et I-STEAM.
 - Ces programmes offrent des possibilités d'apprentissage par l'expérience qui autonomisent des étudiants et étudiantes de milieux divers, notamment des communautés autochtones, ce qui favorise un environnement plus inclusif dans les domaines des STIM.
 - En permettant aux étudiants et étudiantes de participer à la recherche et à l'industrie, ces programmes contribuent à faire tomber les barrières et à promouvoir un accès équitable aux possibilités éducatives et professionnelles, ce qui permet en fin de compte de créer des environnements plus inclusifs.

- En outre, le personnel de supervision tire de ces programmes des enseignements précieux sur la manière de créer des environnements de recherche positifs pour répondre aux besoins uniques de chaque personne.

Plan de collecte de données liées à l'ACS Plus

L'innovation inclusive aide à examiner les différentes façons dont les travaux du CNRC touchent divers groupes grâce à l'emploi d'une perspective de l'ACS Plus lors de la collecte, de l'analyse et de la communication des données sur les programmes. L'ACS Plus fait partie d'un groupe plus large de priorités liées à l'innovation inclusive. Le CNRC démontre ainsi son engagement à adopter un point de vue intersectionnel pour analyser l'accès des personnes de divers groupes à la recherche et aux programmes, l'impact éventuel de ses travaux de recherche et programmes sur ces personnes, et la façon dont la diversité peut améliorer l'organisme et ses résultats.

Il est difficile de mesurer l'incidence de la recherche du CNRC sur le genre et la diversité parce que de nombreux programmes interagissent avec les clients et les collaborateurs de la recherche et non directement avec les populations canadiennes plus larges qui sont les bénéficiaires ultimes. Le CNRC a tout de même poursuivi ses efforts pour élaborer et adopter des stratégies visant à recueillir des données sur l'ACS Plus à partir de diverses sources et de divers flux de travail.

Par exemple, en 2024-2025, le CNRC a continué sa collecte de données sur le nombre de projets financés par des subventions et des contributions dont le plan de recherche incluait des considérations liées à l'ACS Plus. Les équipes chargées des projets de recherche examinent leurs répercussions potentielles sur divers groupes et élaborent des stratégies tenant compte de la perspective de l'ACS Plus afin d'atténuer toute répercussion négative lors de la mise en œuvre du projet, lequel fait l'objet d'un suivi dans le cadre du processus d'élaboration de rapports annuels.

Les évaluations des programmes de recherche et d'innovation du CNRC intègrent de nouvelles composantes de l'ACS Plus permettant d'examiner les renseignements globaux sur la représentation de l'effectif à différents niveaux (personnel de recherche, gestion, administration) et les perspectives de diverses populations pour les entretiens avec les informateurs, les comités d'examen par les pairs, les enquêtes et, éventuellement, les études de cas liées à l'ACS Plus.

Nom du programme : Programmes de subventions et de contributions

- Projets à priorité partagée de l'Initiative de recherche et développement en génomique
- Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation
- Programme d'aide à la recherche industrielle

- Affiliations internationales
- TRIUMF
- Centre de production de produits biologiques

Objectifs du programme : Les programmes de subventions et de contributions du CNRC soutiennent un éventail de parties prenantes clés afin de promouvoir la recherche et l'innovation au Canada.

Le PARI CNRC a pour but d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) à croître grâce à l'innovation et à stimuler la création de richesse pour le Canada. Il intègre des pratiques d'ACS Plus en favorisant les programmes qui fournissent des services financiers et consultatifs aux PME détenues ou dirigées par des personnes se définissant comme des membres de groupes méritant l'équité. De plus, il travaille avec les PME qui souhaitent améliorer leurs stratégies d'EDI ou en élaborer ainsi qu'avec des clients qui conçoivent des produits ou des services pour des marchés diversifiés.

Le Programme de collaboration en science, en technologie et en innovation (PCSTI) du CNRC a pour but d'encourager et de catalyser l'excellence en recherche collective, laquelle entraîne des découvertes scientifiques et des percées technologiques. Le PCSTI réalise cet objectif grâce à des initiatives de R-D collaborative, au Fonds d'idéation du CNRC et à des initiatives de sensibilisation. Des pratiques d'ACS Plus sont employées dans le cadre de ces 3 mécanismes, car elles offrent aux groupes méritant l'équité des chances égales de participer aux initiatives du PCSTI, ce qui génère des retombées positives pour ces groupes.

Le programme des affiliations internationales du CNRC maintient l'adhésion à des organismes internationaux de sciences et technologies pour que le Canada puisse participer et contribuer à des initiatives internationales favorisant l'échange et la diffusion de connaissances dans les domaines les plus poussés de la recherche scientifique et industrielle. Le programme vise à ce que l'ensemble des organisations financées disposent de programmes de soutien à l'EDI.

Les projets à priorités partagées de l'Initiative de recherche et développement en génomique (IRDG) soutiennent la recherche interministérielle en génomique dans les laboratoires du gouvernement fédéral pour que ces derniers puissent tous ensemble, en collaboration avec l'industrie et le milieu universitaire, fournir plus avantageusement des solutions à fort impact aux enjeux qui importent aux Canadiens et Canadiennes. Au nombre de ces enjeux figurent la protection et l'amélioration de la santé humaine, la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles et agricoles, et la promotion de la croissance économique. Le programme intègre une perspective de l'ACS Plus à ses activités en

analysant les avantages potentiels de l'IRDG sur diverses parties prenantes, dont les groupes méritant l'équité.

Le CNRC gère également les fonds alloués par le gouvernement canadien à TRIUMF et au CPPB. Le CNRC joue un rôle important de supervision et d'intendance pour guider ces organisations distinctes, mais il ne participe pas directement à la conception et à la gestion de leurs activités. Le CNRC soutient les exigences relatives au suivi des progrès en matière d'équité entre les genres et d'autres dimensions par son rôle de supervision et d'intendance.

Population cible : L'ensemble de la population canadienne et des secteurs, les PME, le milieu universitaire, et les autres ministères

Répartition des avantages

Répartition	Groupe
Selon le sexe	Globalement équilibré entre les sexes
Selon le niveau de revenu	Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu
Selon le groupe d'âge	Aucune incidence générationnelle marquée ni incidence sur la génération entre les jeunes et les personnes âgées

Incidences clés du programme sur le genre et la diversité

Le PARI CNRC continue à tirer parti de son accord de contribution avec l'Université métropolitaine de Toronto, établi en 2023-2024, pour soutenir la diversité en entrepreneuriat, en particulier pour répondre aux besoins des personnes handicapées, des peuples autochtones, des personnes racisées, des femmes et des personnes de diverses identités de genre. L'accord offre des services dans des domaines tels que la réceptivité aux investissements, l'embauche inclusive, les possibilités de mentorat pour les entreprises, l'intégration de l'accélérateur pour les nouveaux arrivants, la commercialisation et les stratégies de mise sur le marché. En 2024-2025, grâce à cet accord de contribution, 30 clients et clientes du PARI CNRC ont reçu des rapports d'évaluation de l'EDI personnalisés et des services consultatifs pour mettre en œuvre des plans pour l'adoption des principes de l'EDI dans leurs lieux de travail, y compris l'augmentation de l'embauche, la conception inclusive et le marché ciblé.

Dans le cadre des programmes Défi et des programmes de soutien aux grappes, le PCSTI continue à intégrer l'ACS Plus à ses activités menées en partenariat avec les secteurs public et privé, le milieu universitaire et d'autres organisations de recherche au Canada et à l'étranger. Le PCSTI surveille les taux de participation et de réussite des personnes issues de groupes méritant l'équité afin de comprendre les obstacles à la participation. Le PCSTI applique

également les pratiques de l'ACS Plus pour prendre en compte les répercussions désagrégées sur divers groupes de Canadiens et Canadiennes lors de la conception des programmes Défi.

Le programme des affiliations internationales vise à ce que toutes les organisations financées aient des programmes de soutien à l'EDI. Le programme finance un large éventail de syndicats et de comités internationaux fondés sur des disciplines scientifiques, ce qui leur permet d'atteindre leurs objectifs en matière d'EDI. Les mesures prises par les organisations soutenues contribuent à améliorer l'impact des programmes sur divers groupes et à supprimer les obstacles à l'accessibilité.

En collaborant avec les universités et le secteur privé, l'IRDG crée des avantages économiques, environnementaux et sociaux pour la population canadienne grâce à des travaux de recherche essentiels en génomique. Le CNRC assure la fonction de coordination de l'IRDG en veillant à l'organisation du programme, aux communications, au réseautage et au rayonnement. Dans ce rôle, le CNRC vise à promouvoir l'analyse des avantages possibles de l'IRDG sur les diverses parties prenantes, dont les groupes méritant l'équité.

Statistiques sur les incidences clés du programme

Statistiques	Résultats observés*	Sources des données	Commentaire
Nombre de PME qui font affaire avec une organisation de soutien pour élaborer ou améliorer des plans d'EDI	30	Rapport du PARI CNRC dans le système de gestion des relations avec la clientèle	Un accord de contribution avec l'Université métropolitaine de Toronto (d'une valeur de 200 000 \$) a été lancé pour aider 30 PME à remplir l'outil d'évaluation de la diversité du Diversity Institute. Cet outil permet de créer des plans d'EDI personnalisés. L'objectif a été atteint puisque 30 PME ont terminé l'évaluation et ont reçu des plans d'EDI personnalisés.
Pourcentage de personnes ayant participé au Programme emploi jeunesse qui se sont définies comme femmes	53 %	Rapport du PARI CNRC dans le système de gestion des relations avec la clientèle	

Statistiques	Résultats observés*	Sources des données	Commentaire
Pourcentage d'entreprises financées qui ont choisi de déclarer qu'elles sont détenues à 50 % ou plus par des groupes méritant l'équité	Femmes : 18 % Personnes racisées : 21 % Peuples autochtones : 2 % Personnes handicapées : 2 %	Rapport du PARI CNRC dans le système de gestion des relations avec la clientèle	Le processus de collecte de données liées à l'EDI du PARI CNRC est volontaire. Les clients qui ont reçu un financement ou soumis une proposition de projet peuvent déclarer eux-mêmes le profil de propriété de leur entreprise; les clients qui n'ont reçu que des services consultatifs n'ont pas été invités à se déclarer et ne sont pas pris en compte dans ce résultat. Les propriétaires d'entreprise qui appartiennent à plus d'un groupe visé par l'équité en matière d'emploi sont compris dans les pourcentages de chaque groupe visé par l'équité en matière d'emploi.
Taux de réussite des propositions dirigées par des femmes lors de la sixième ronde de l'initiative Nouveaux débuts	27 %	Formulaire de demande et résultats finaux	S.O.
Nombre d'évènements à l'intention des parties prenantes organisés par le PCSTI qui contribuent à la promotion des groupes sous-représentés dans les STIM	10	Suivi des évènements assuré à l'interne de plusieurs façons, dont le système SharePoint du CNRC	S.O.
Pourcentage des organisations internationales soutenues ou des	100 %	Rapport annuel sur le rendement du programme	S.O.

Statistiques	Résultats observés*	Sources des données	Commentaire
leurs comités nationaux canadiens respectifs qui ont des initiatives ou des projets bénéficiant aux groupes méritant l'équité			

Autres incidences clés du programme

Le Programme emploi jeunesse du PARI CNRC veille à ce que le marché du travail canadien dispose d'une main-d'œuvre jeune, hautement qualifiée et compétente, de tous les milieux et de toutes les capacités. En 2024-2025, le PARI CNRC a atteint ou dépassé les objectifs du programme pour les bénéficiaires qui ont déclaré leur appartenance au moins l'un des groupes suivants : femmes, personnes racisées, jeunes ayant une incapacité, jeunes vivant dans une région rurale ou éloignée, et jeunes vivant dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

Le pourcentage de placement était de 2 % (objectif de 3 %) pour les peuples autochtones, de 32 % (objectif de 25 %) pour les personnes racisées, de 5 % (objectif de 3 %) pour les jeunes ayant une incapacité, de 4 % (objectif de 2 %) pour les jeunes vivant dans une région rurale ou éloignée, de 7 % (objectif de 2 %) pour les jeunes vivant dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire et, enfin, de 53 % (objectif de 50 %) pour les femmes.

Le programme des affiliations internationales a financé des organisations qui donnent la priorité aux objectifs d'EDI. Par exemple, le Comité national canadien pour l'IUPsyS a lancé de nombreuses bourses de 2 500 \$, soutenues par le financement du programme, en particulier pour les affiliés et affiliées méritant l'équité, ainsi que des subventions au titre des voyages pour aider les étudiants et étudiantes méritant l'équité à assister à son congrès de 2024. En outre, ce programme a collaboré avec des représentants et représentantes de chaque CNC pour intégrer l'ACS Plus dans le processus annuel d'examen du rendement afin de suivre les projets et les initiatives du CNC qui bénéficient aux groupes méritant l'équité. Ce processus a également été utilisé pour recenser les syndicats ayant des politiques d'EDI d'excellente qualité et pour soutenir l'élaboration d'initiatives semblables.

Plan de collecte de données liées à l'ACS Plus

En 2025-2026, le PARI CNRC poursuivra la mise en œuvre d'un processus volontaire de collecte de données permettant aux clients de fournir des renseignements relatifs à l'équité en matière d'emploi sur la propriété, la direction et la composition du conseil d'administration de leur entreprise. Le PARI CNRC continuera également à recueillir des données relatives à l'ACS Plus et à exploiter les données du Secrétariat du Conseil du Trésor sur le soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise afin de comprendre l'expérience des groupes méritant l'équité quand il est question d'obtenir du soutien et d'élaborer des stratégies d'atténuation pour surmonter les obstacles éventuels.

Le Bureau national des programmes du CNRC continuera à travailler à l'amélioration de la collecte de données relatives à l'ACS Plus et à encourager l'autodéclaration des pairs examinateurs qui évaluent les projets et des scientifiques qui participent à des projets dans le cadre du PCSTI. Les programmes Défi du PCSTI seront toujours élaborés conjointement grâce à une participation importante des parties prenantes, et les considérations relatives à l'ACS Plus seront prises en compte dans la conception des programmes.

De plus, des renseignements sur les considérations liées à l'ACS Plus seront toujours demandés dans tous les modèles de proposition du PCSTI, et les bénéficiaires rendront compte de leurs stratégies liées à l'ACS Plus. Les propositions liées à l'initiative Petites équipes du Fonds d'idéation seront encore examinées pour vérifier que les considérations liées à l'ACS Plus ont été prises en compte correctement et incluses dans la conception de la proposition.

Dans le cadre de l'IRDG, le CNRC a notamment la responsabilité de mener des études et des analyses qui serviront à établir les priorités de recherche à l'échelle de l'IRDG, et de fournir un soutien à la gestion et à l'administration ainsi qu'un appui à la gestion du rendement, à la production de rapports, à l'évaluation et aux communications.

Nom du programme : Autres programmes

- Soutien à la gestion des affaires (fonction habilitante)
- Services de conception et de fabrication (fonction habilitante)
- Bibliothèque scientifique nationale
- Technologies spécialisées d'information en R-D (fonction habilitante)
- Biens immobiliers à vocation particulière (fonction habilitante)

Objectifs du programme : Les autres programmes du CNRC soutiennent les efforts externes et internes visant à faire progresser les connaissances et à soutenir les programmes de recherche et d'innovation du CNRC.

Population cible : L'ensemble de la population canadienne et des secteurs, les PME, le milieu universitaire, et les autres ministères

Incidences clés du programme sur le genre et la diversité

La Bibliothèque scientifique nationale (BSN) intègre l'ACS Plus à ses activités en veillant à ce que le contenu soit facilement accessible à toute la population canadienne et à ce que ses catalogues comprennent des ressources qui soutiennent et représentent l'EDI.

Les autres fonctions habilitantes du CNRC comprennent les suivantes :

- Soutien à la gestion des affaires (SGA), qui fournit aux programmes de recherche du CNRC un soutien essentiel en ce qui concerne la mobilisation de la clientèle, le transfert technologique et la commercialisation;
- Les Services de conception et de fabrication, qui offrent à tous les programmes du CNRC et aux initiatives de sciences et technologies un ensemble national complet de services de conception assistée par ordinateur personnalisée et novatrice, d'ingénierie mécanique de haute précision, de fabrication experte et de conseil sur la qualité;
- Technologies spécialisées d'information en R-D (TSIRD), qui permet aux scientifiques du CNRC d'accéder à une multitude d'outils et de services de soutien en technologies de l'information qui sont essentiels à la production de résultats de recherche;
- Biens immobiliers à vocation particulière, qui gère le portefeuille de biens immobiliers du CNRC.

Statistiques sur les incidences clés du programme

Statistiques	Résultats observés*	Sources des données	Commentaire
Nombre d'articles de la collection imprimée de la BSN livrés à des bibliothèques externes au moyen	1 504	Worldshare ILL	Le programme externe de prêt entre bibliothèques a été lancé en juillet 2024, donc les résultats représentent 9 mois de données.

Statistiques	Résultats observés*	Sources des données	Commentaire
du prêt entre bibliothèques			
Téléchargements des collections et publications du CNRC accessibles au public au moyen du Dépôt numérique et des Archives des publications du CNRC	4 457 569 téléchargements	Statistiques sur les dépôts numériques du CNRC	S.O.
Téléchargements d'articles en libre accès mis à la disposition du public dans le cadre d'accords négociés par la BSN avec des bibliothèques	Plus de 358 621 articles rédigés par le CNRC et évalués par des pairs qui ont été téléchargés dans le monde entier	Statistiques de l'éditeur	Il est à noter que 45 % des téléchargements proviennent de continents en développement, comme l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique.
Évaluations de l'accessibilité réalisées en tant que produit livrable opérationnel pour des éléments comme les formulaires, les pages Web et les sites Web	34 évaluations complètes et partielles de l'accessibilité du Web et tâches liées à l'accessibilité	Équipe de développement des applications Web	S.O.

Autres incidences clés du programme

La BSN a mis en œuvre un plan de collecte de données liées à l'ACS Plus pour évaluer les répercussions de ses efforts visant à améliorer l'accès à l'information scientifique et à respecter son engagement à rendre les principales collections d'archives scientifiques, techniques et médicales, les publications et les revues évaluées par des pairs plus accessibles aux groupes méritant l'équité et aux diverses communautés. Ces efforts s'inscrivent dans un objectif élargi visant à réduire les obstacles à l'information et à améliorer l'accessibilité pour toute la population canadienne.

En 2024-2025, SGA a examiné le matériel d'intégration du personnel du CNRC chargé du développement des affaires afin de cerner et d'éliminer les obstacles potentiels, et d'améliorer les initiatives et les services.

Plan de collecte de données liées à l'ACS Plus

La BSN poursuivra la mise en œuvre de son plan de collecte de données liées à l'ACS Plus en 2025-2026 pour évaluer les répercussions de ses efforts visant à améliorer l'accès à l'information scientifique des groupes méritant l'équité et pour comprendre les avantages pour les diverses communautés. Des données quantitatives et qualitatives seront toujours recueillies sur des initiatives propres à l'ACS Plus sous la forme de statistiques d'utilisation et de commentaires des clients. Ces données permettront de démontrer les réalisations de la BSN et les répercussions ses activités sur divers groupes.

Il s'agit notamment d'initiatives visant à numériser les collections du CNRC et à les rendre accessibles au public, afin de réduire les obstacles à l'accès à l'information et d'accroître l'accessibilité pour toute la population canadienne. Afin de mieux évaluer l'efficacité des initiatives, la BSN continuera à recueillir des données sur le nombre d'articles numérisés ainsi que sur le nombre de téléchargements et de consultations une fois l'article mis en ligne.

TSIRD suivra les progrès des mesures prévues dans le Plan sur l'accessibilité du CNRC 2023-2025. La Direction des services du savoir, de l'information et des technologies du CNRC, responsable de TSIRD, a lancé une série d'outils logiciels pour promouvoir l'accessibilité et les considérations liées à l'ACS Plus, notamment Dragon Professional v16, qui offre des fonctionnalités de reconnaissance et de commande vocales, ainsi que PDF Accessibility Checker, qui permet de vérifier que les documents PDF respectent les normes d'accessibilité. Les tâches en cours entamées en 2023-2024 seront élaborées davantage en 2025-2026, dont la tenue d'évaluations régulières de l'accessibilité des applications et des sites Web du CNRC, la création d'un inventaire des ressources numériques, et l'établissement de l'ordre de priorité des améliorations et leur suivi.

Biens immobiliers à vocation particulière suivra également les progrès des mesures prévues dans le Plan sur l'accessibilité du CNRC 2023-2025. En 2023-2024, le Bureau de gestion du renouvellement des installations du CNRC a élaboré des critères de projet pour l'ACS Plus afin d'améliorer l'équité et l'inclusion des projets d'investissement nouveaux et existants. Ces critères fourniront des données pour les projets existants approuvés dans le cadre de la première vague d'efforts de revitalisation des installations du CNRC. La collecte de données pour toutes les nouvelles propositions à partir de la deuxième vague en 2024-2025 devrait commencer en 2025-2026.

Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes

Réponse aux comités parlementaires

En 2024-2025, les rapports suivants des commissions parlementaires ont exigé une réponse :

Comité permanent de la science et de la recherche

- [Rapport 11 : Inclure le savoir et les connaissances scientifiques autochtones dans la recherche et l'élaboration des politiques canadiennes](#)
 - Le CNRC a examiné la réponse du gouvernement au rapport du Comité, qui étudie la façon dont on peut intégrer judicieusement le savoir et les connaissances scientifiques autochtones dans la recherche et l'élaboration des politiques au Canada.
- [Rapport 13 : La science et la recherche dans l'Arctique canadien en lien avec le changement climatique](#)
 - Le CNRC a examiné le mémoire au Cabinet dirigé par RCAANC, qui présente la réponse du gouvernement à l'étude du Comité sur la science et la recherche dans l'Arctique canadien en lien avec les changements climatiques.
- [Rapport 13 : La science et la recherche dans l'Arctique canadien en lien avec le changement climatique](#)
 - La directrice du programme Défi « L'Arctique et le Nord » du CNRC, Anne Barker, et la secrétaire générale du CNRC, Shannon Quinn (Ph. D), ont témoigné lors de l'étude du Comité le 28 mai 2024.

Comité permanent des comptes publics

- [Rapport 6 : Technologies du développement durable Canada, tiré des rapports 5 à 7 de 2024 de la vérificatrice générale du Canada](#)
 - Le président du CNRC, Mitch Davies, et le vice-président du PARI CNRC, David Lisk, ont témoigné devant le Comité le 3 septembre 2024, dans le cadre de son étude des rapports 5 à 7 de 2024 de la vérificatrice générale du Canada, et plus particulièrement du rapport 6 concernant Technologies du développement durable Canada.

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

- [Rapport 6 : Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#) et [Rapport 7 : Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité — Rapport 2024](#)

- Le directeur général du Centre de recherche en construction du CNRC, Thomas Ferguson, devait comparaître en tant que témoin lors de l'étude du Comité sur les rapports de l'automne 2024 du commissaire à l'environnement et au développement durable.
- La réunion, initialement prévue le 19 novembre 2024, a été annulée.

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

- [Rapport 13 : Terrain critique : Pourquoi le sol est essentiel à la santé économique, environnementale, humaine, et sociale du Canada](#)
 - Le CNRC a été invité à examiner la réponse du gouvernement au treizième rapport du Comité.
 - Comme le CNRC ne mène pas de recherches sur la santé des sols, il a fourni une réponse « sans objet ».

Réponse aux audits effectués par le Bureau du vérificateur général du Canada (y compris les audits effectués par le commissaire à l'environnement et au développement durable)

Les audits effectués n'exigeaient aucune réponse en 2024-2025.

Réponse aux audits effectués par la Commission de la fonction publique du Canada ou le Commissariat aux langues officielles

Les audits effectués n'exigeaient aucune réponse en 2024-2025.
